



Assemblée générale

Distr. générale
21 novembre 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session
Point 150 de l'ordre du jour
Financement de la Force intérimaire de sécurité
des Nations Unies pour Abyei

Rapport sur l'exécution du budget de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la mission	11
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	14
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays	15
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	15
III. Exécution du budget	42
A. Ressources financières	42
B. Ressources financières du Centre de services régional d'Entebbe	43
C. Récapitulatif des réaffectations de ressources	44
D. Évolution des dépenses mensuelles	44
E. Autres produits et ajustements	45



F.	Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	45
G.	Contributions non budgétisées	46
IV.	Analyse des écarts	46
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	50
VI.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/286	50

Résumé

La corrélation entre le montant total des dépenses de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 (exercice 2015/16) et l'objectif de la Mission est expliquée dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière, appui à la mission).

La FISNUA a engagé des dépenses d'un montant de 265,6 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 99,0 % (contre des dépenses d'un montant de 301,9 millions de dollars et un taux d'exécution de 94,7 % au cours de l'exercice précédent).

Le solde inutilisé de 2,6 millions de dollars s'explique essentiellement par le fait que les dépenses opérationnelles ont été inférieures de 7,6 millions de dollars au montant prévu, les coûts garantis de la flotte ayant été inférieurs aux prévisions tant pour les hélicoptères que pour les avions. Les dépenses au titre du personnel civil ont été inférieures de 0,8 million de dollars au montant inscrit au budget, en raison principalement de la baisse des dépenses communes de personnel pour le personnel recruté sur le plan international. La sous-utilisation des crédits est en partie compensée par un dépassement de 5,7 millions de dollars au titre de la composante Militaires et personnel de police, le taux de déploiement des effectifs militaires ayant été supérieur aux prévisions.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	130 109,8	135 849,6	(5 739,8)	(4,4)
Personnel civil	30 855,9	30 048,8	807,1	2,6
Dépenses opérationnelles	107 291,0	99 727,3	7 563,7	7,0
Montant brut	268 256,7	265 625,7	2 631,0	1,0
Recettes provenant des contributions du personnel	2 238,0	2 203,8	34,2	1,5
Montant net	266 018,7	263 421,9	2 596,8	1,0
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	268 256,7	265 625,7	2 631,0	1,0

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif réel</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Observateurs militaires	225	122	45,8
Contingents	5 101	4 391	13,9
Police des Nations Unies	50	20	60,0
Personnel recruté sur le plan international	155	121	21,9
Personnel recruté sur le plan national ^c	98	77	21,4
Volontaires des Nations Unies	32	30	6,3
Emplois de temporaire ^d			
Personnel recruté sur le plan international	13	11	15,4

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

^c Reflète les informations combinées concernant les effectifs de la Mission et les postes du Centre de services régional d'Entebbe financés par le budget de la FISNUA.

^d Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont présentées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 (exercice 2015/16), que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 12 février 2015 (A/69/740), s'élevait à un montant brut de 279 920 400 dollars (montant net : 277 582 400 dollars). Il couvrait le déploiement de 225 observateurs militaires, 5 101 militaires, 50 membres du personnel de police, 168 agents recrutés sur le plan international – dont 13 occupant des emplois financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions) – 98 agents recrutés sur le plan national – dont 5 administrateurs – et 32 Volontaires des Nations Unies.

2. Au paragraphe 45 de son rapport du 24 avril 2015 (A/69/839/Add.16), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 278 374 300 dollars pour l'exercice 2015/16.

3. Par sa résolution 69/294, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 268 256 700 dollars (montant net : 266 018 700 dollars) aux fins du fonctionnement de la mission pendant l'exercice 2015/16. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la FISNUA dans sa résolution 1990 (2011) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a défini le mandat correspondant à l'exercice considéré dans ses résolutions 2205 (2015), 2230 (2015), 2251 (2015) et 2287 (2016).

5. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de faciliter l'application de l'Accord concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, conclu le 20 juin 2011 entre le Gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan, en permettant le retour des déplacés, en assurant la protection des civils, en favorisant l'administration pacifique de la zone d'Abyei et en aidant le Mécanisme conjoint à créer une zone frontalière démilitarisée et sécurisée.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la FISNUA a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, qui présentent les réalisations et les produits par composante (sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière, appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2015/16, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Au cours de l'exercice, conformément à sa stratégie multidimensionnelle de prévention et d'atténuation des conflits, la FISNUA a mené les activités suivantes : surveillance et évaluation des cas justifiant une alerte rapide, maintien d'une zone de désengagement entre les communautés locales grâce au déploiement de contingents dans tous les foyers de tension potentiels, organisation de solides patrouilles de dissuasion de jour comme de nuit et d'une surveillance aérienne, et promotion d'un dialogue constant avec les populations locales dans le cadre des comités mixtes de sécurité et avec les autorités soudanaises et sud-soudanaises. En outre, la Force a facilité la migration des nomades misseriya, dans le calme et l'ordre, entre octobre 2015 et juin 2016 et le retour de 13 000 Ngok Dinka déplacés dans leur lieu d'origine dans la zone d'Abyei.

9. Au cours de l'exercice, la situation en matière de sécurité dans la zone d'Abyei est demeurée calme mais imprévisible. La mise en œuvre de la stratégie de prévention et d'atténuation des conflits a contribué à maintenir le calme. Les principaux éléments de la stratégie étaient les suivants : contrôle efficace de la zone, de jour comme de nuit; surveillance des foyers de tension potentiels afin de protéger la population civile; prévention des violences intercommunautaires et des activités de groupes armés irréguliers; création d'une zone tampon et coordination des couloirs de transhumance des nomades misseriya, des mouvements du bétail et du partage des ressources entre les communautés misseriya et ngok dinka pendant la saison sèche; dialogue constant avec les deux communautés à tous les niveaux, renforcé par des activités humanitaires menées dans le cadre de la coopération entre civils et militaires et de projets à effet rapide; et coordination avec les organismes chargés de l'aide humanitaire et du relèvement.

10. La FISNUA a continué à encourager le Comité mixte de contrôle d'Abyei à se réunir régulièrement. Bien que la réunion de concertation des chefs traditionnels proposée par l'Union africaine n'ait pas eu lieu, la Force a continué à promouvoir le dialogue entre les Misseriya et les Ngok Dinka. Dans ce contexte, elle a facilité la tenue d'une série de réunions entre les chefs des deux communautés, ce qui a permis d'examiner la question du partage des pâturages et celle des axes de transhumance à emprunter pour traverser la zone d'Abyei et de rallier l'appui des communautés en faveur de la création d'un marché commun dans la zone. Lors d'une réunion tenue le 24 mars 2016, les chefs communautaires ont signé un accord portant sur les points ci-après : a) mise en place d'un dispositif de tribunaux traditionnels pour régler les différends civils par la médiation et traiter des activités criminelles, avec l'appui de la FISNUA; b) constitution d'un comité mixte; c) adoption d'une position commune sur l'emplacement de corridors de pacage destinés aux nomades misseriya; d) poursuite des activités commerciales entre les deux communautés au marché de Noong, créé suite à un accord conclu le 25 février 2016, et poursuite des discussions sur un emplacement permanent pour le marché commun.

11. Le dialogue intercommunautaire facilité par la FISNUA ainsi que les réunions tenues par les comités mixtes de sécurité dans les secteurs ont permis de maintenir des contacts réguliers entre la Force et les deux communautés. La première réunion communautaire conjointe, organisée par la Force le 7 octobre 2015, à Todach, a ouvert la voie à la reprise du dialogue intercommunautaire au niveau local, à la mise en place de mécanismes traditionnels de partage des ressources et à la reprise des échanges commerciaux entre les Misseriya et les Ngok Dinka. Ces réunions ont

contribué à la paix et à la stabilité dans la zone d'Abyei tout en préparant le terrain pour d'importantes mesures de confiance telles que la création d'un marché commun à Alnaam/Noong, qui a ultérieurement été déplacé à Amiet. La constitution d'un comité mixte pour la paix, le retour aux systèmes traditionnels de partage des ressources (pâturages et eau) et le règlement des conflits intercommunautaires et des problèmes de criminalité au niveau des dirigeants des deux communautés sont d'importants faits positifs, mais le principal accomplissement de la Force a été la reprise du premier dialogue pacifique entre les Ngok Dinka et les Misseriya depuis l'assassinat du chef suprême ngok dinka en mai 2013 et les affrontements et l'impasse politique qui avaient suivi. La situation en matière de sécurité s'est donc sensiblement améliorée par rapport à l'exercice précédent. Ainsi, le nombre de vols de bétail et de cas de violences intercommunautaires a diminué de près de 75 % et 67 % respectivement.

12. Grâce aux initiatives lancées par la FISNUA, un grand pas en avant a été fait sur la voie de la réconciliation et de la coexistence pacifique entre les deux communautés, comme en témoigne la restitution des biens et du bétail volés par les deux parties à leurs propriétaires légitimes. Les deux communautés ont également versé des indemnités aux parties lésées dans les cas d'assassinat ou de vol de bétail, comme c'est la coutume depuis des siècles.

13. La Force a également maintenu le dialogue avec les gouvernements soudanais et sud-soudanais en vue de la reprise des réunions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité. Bien que le Comité mixte de contrôle d'Abyei ne se soit pas réuni, le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité a tenu une réunion extraordinaire en octobre 2015, suivie d'une autre en juin 2016 au cours de laquelle une position commune a été adoptée concernant le passage à la phase pleinement opérationnelle du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Les parties sont également convenues de mesures ayant trait à leur frontière, notamment le redéploiement complet de leurs forces respectives en dehors de la Zone frontalière démilitarisée et sécurisée, la réactivation du Comité technique spécial des frontières créé pour la zone dite des 14 miles et du Comité technique conjoint des couloirs frontaliers, ainsi que l'ouverture de 10 couloirs de passage de la frontière en deux phases et l'établissement de la ligne médiane proposée. À la fin de l'exercice considéré, les deux gouvernements n'avaient pas encore pris les mesures nécessaires à l'exécution de leurs décisions. À l'issue de la réunion tenue en juin 2016, ils sont convenus de tenir la prochaine session ordinaire du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité en août 2016. Le 21 août 2016, les ministres de la défense du Soudan et du Soudan du Sud se sont réunis à Khartoum, en marge de la visite au Soudan du Premier Vice-Président du Soudan du Sud. Des questions de sécurité restées en suspens à l'issue de la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité du 5 juin 2016 ont été abordées à cette occasion. La FISNUA attend confirmation du respect par les deux parties des engagements pris le 5 juin 2016, notamment du retrait de toutes les forces de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée.

14. Bien que la situation soit demeurée relativement calme sur le plan de la sécurité au cours de l'exercice, les communautés ngok dinka et les nomades et commerçants misseriya ont subi plusieurs attaques qui ont considérablement tendu les relations entre les deux populations. Les incidents les plus notables ont eu lieu au cours du dernier mois de la période considérée. Ils concernaient le marché

commun, qui avait été créé en tant que symbole de l'attachement des deux communautés à la coexistence pacifique. Des actes sporadiques de criminalité ont été commis dans la zone générale de Noong dans le secteur central, certains motivés par l'appât du gain, d'autres visant à saper les progrès accomplis par les deux communautés au niveau local, notamment une attaque au lance-grenades au marché de Noong et plusieurs autres attaques qui ont fait des victimes. Par ailleurs, des déplacements de groupes armés non autorisés étaient régulièrement signalés; bien qu'il s'agisse d'informations non corroborées, elles ont été confirmées par le désarmement de huit hommes armés à Wanchuk (secteur central) le 16 avril 2016.

15. Grâce à son déploiement robuste et aux contacts qu'elle entretient en permanence avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais ainsi qu'avec les acteurs locaux, la Force a pu éviter que les incidents ne dégénèrent en conflit plus étendu. Le Gouvernement soudanais a cependant continué de maintenir une présence policière à l'intérieur du complexe pétrolier de Diffra dans le nord de la zone d'Abyei. En outre, des travaux d'excavation étaient effectués aux alentours du complexe, sur instruction du Gouvernement soudanais, afin de renforcer les défenses des installations pétrolières et de les protéger contre les groupes armés. La Force a observé à plusieurs reprises dans des localités du sud de la zone la présence de quelques éléments armés de l'Armée populaire de libération du Soudan. Or, la présence d'éléments armés, à l'exception des hommes de la Force, constitue une violation de l'Accord du 20 juin 2011 et des résolutions du Conseil de sécurité.

16. Au cours de l'exercice, les Gouvernements soudanais et sud-soudanais n'ont pas avancé dans l'application de l'Accord du 20 juin 2011, s'agissant notamment de mettre en place les institutions intérimaires mixtes qui y sont prévues (administration de la zone d'Abyei, conseil de la zone d'Abyei et service de police d'Abyei). Les deux gouvernements se sont accusés à plusieurs reprises de soutenir, parrainer et accueillir les mouvements rebelles de l'autre. Du fait des tensions persistantes entre les parties, qui se sont exacerbées après l'assassinat du chef suprême ngok dinka le 4 mai 2013 et le référendum organisé unilatéralement par cette communauté en octobre 2013, aucun progrès n'a été accompli dans la mise en place des institutions intérimaires mixtes.

17. L'application de l'Accord du 20 juin 2011 étant bloquée, le Soudan et le Soudan du Sud n'ont fait aucun progrès dans la mise en place du service de police d'Abyei. Le personnel de police de la Force a notamment fourni conseils et assistance au Chef de la mission et au commandant de la Force sur des questions d'ordre public et de protection des civils, communiqué avec les populations locales sur les questions de police et aidé la composante militaire à maintenir l'ordre public. La composante police a prêté son concours aux mécanismes locaux de prévention et de réduction de la criminalité, dans le cadre notamment d'activités de formation, de mentorat et de conseil qui s'adressaient à des comités de protection communautaire constitués de volontaires non armés et portaient sur des questions techniques liées au maintien de l'ordre, à la sécurité publique et aux techniques de lutte, de prévention et de sensibilisation concernant la criminalité. Le personnel de police a en outre participé aux activités visant à sensibiliser les populations à la nécessité du dialogue intercommunautaire. Des patrouilles indépendantes ou associant la composante militaire ont été régulièrement menées pour dialoguer avec la population dans le nord, le centre et le sud de la zone d'Abyei.

18. Conformément à la résolution 2205 (2015) et aux résolutions ultérieures du Conseil de sécurité, la composante police de la mission a œuvré aux côtés des comités de protection communautaire pour maintenir l'ordre à Abyei. Toutes les parties n'étaient cependant pas favorables à cette collaboration, ce qui fait qu'aucun visa n'a été délivré pour le personnel de la police des Nations Unies pendant l'exercice.

19. En outre, la composante police a aidé à maintenir l'ordre et à protéger les civils dans la zone d'Abyei en effectuant avec la composante militaire et les comités de protection communautaire des patrouilles motorisées destinées à dialoguer avec la population et en menant des activités de conseil et de mentorat sur le maintien de l'ordre. Les grandes priorités étaient la protection des civils et la répression des éléments criminels. Enfin, la coopération des chefs coutumiers dinka et misseriya avec la composante police et les comités de protection communautaire, lors des réunions du Comité mixte de sécurité et des audiences des tribunaux coutumiers, a aidé à mieux promouvoir la sécurité, la justice et l'ordre public dans les communautés.

20. Les activités de conseil et de mentorat ainsi que le suivi des questions liées au maintien de l'ordre ont été facilités par le partage d'installations avec les comités de protection communautaire. La composante police a également dispensé à l'intention de ces comités comme du personnel militaire de la Force une formation au maintien de l'ordre public dans la zone d'Abyei. Le service de police d'Abyei n'existant toujours pas, cette initiative avait pour objet de donner aux communautés locales les connaissances et les compétences requises dans ce domaine conformément à la résolution 2205 (2015) et aux résolutions ultérieures du Conseil de sécurité. La composante police a dispensé une formation de base au maintien de l'ordre à 191 nouveaux membres des comités de protection communautaire devant exercer leurs fonctions à Rumamier, Mijak et Abyei. Elle a également effectué 1 011 patrouilles indépendantes et conjointes destinées à établir la confiance en dialoguant avec la population, dans les secteurs nord (Diffra), centre (Abyei) et sud (Agok). Ces activités ont été réduites par rapport à l'exercice précédent du fait du mauvais état des routes pendant la saison des pluies et des retards accusés dans l'octroi de visas d'entrée pour les nouveaux membres du personnel.

21. La FISNUA a continué d'appuyer l'action engagée pour rendre pleinement opérationnel le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Le Mécanisme ne s'est cependant pas développé au-delà de sa capacité opérationnelle initiale, le Secrétaire général ayant estimé que, pour que le Mécanisme puisse dûment s'acquitter de sa mission, la Force devait subordonner à plusieurs conditions l'aide qu'elle lui apportait pour qu'il atteigne sa pleine capacité opérationnelle. À la fin de l'exercice, seuls le quartier général du Mécanisme et ses postes de commandement à Gok Machar, pour le secteur 1, et à Kadugli, pour le secteur 2, étaient opérationnels. Dans le secteur 1, la pleine capacité a été atteinte en mars 2016, après que le Gouvernement sud-soudanais a autorisé le déploiement d'une compagnie de protection de la Force.

22. À la fin du mois de juin 2016, 21 observateurs militaires, 8 officiers d'état-major, 24 observateurs soudanais et 24 observateurs sud-soudanais avaient été affectés au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Le Mécanisme a mené 25 missions aériennes de surveillance et de vérification le long de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée durant l'exercice 2015/16. De

nombreuses patrouilles aériennes ont dû être annulées par suite du refus d'autoriser les vols ou de l'approbation tardive des plans mensuels de vérification et de surveillance. Ces restrictions ont été assouplies vers la fin de l'exercice suite au resserrement des relations entre la mission et le Gouvernement sud-soudanais.

23. Le désaccord qui persiste sur le tracé de la ligne médiane de la zone frontalière, en particulier le long de la zone dite des 14 miles, ainsi que la situation tendue le long de la zone frontalière, exacerbée par la poursuite des affrontements tant au Soudan qu'au Soudan du Sud, ont empêché le passage à la phase pleinement opérationnelle du Mécanisme de vérification et de surveillance de la frontière. À la fin de l'exercice, les parties n'avaient toujours pas réglé leur différend dans le cadre du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité.

24. Au cours de l'exercice, la FISNUA a déployé en moyenne 122 observateurs militaires des Nations Unies et 4 391 membres des contingents, dont 98 officiers d'état-major, aussi bien dans la zone d'Abyei qu'en appui au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Sa composante militaire a continué d'être déployée dans trois secteurs, dotés d'un bataillon chacun, les postes de commandement étant installés à Diffra pour le secteur nord, à Doukra pour le secteur centre et à Athony pour le secteur sud. Les contingents ont été déployés dans 13 sites pendant tout l'exercice à l'examen, et des hommes ont été affectés à six bases d'opérations supplémentaires pendant la saison sèche (de novembre à juin). Au cours de l'exercice 2015/16, il a été effectué une moyenne de 106 patrouilles quotidiennes, dont 104 par des membres des contingents et 2 par des observateurs militaires. Durant la même période, la mission a continué à renforcer les moyens de ses observateurs militaires en faisant participer des observateurs soudanais et sud-soudanais aux activités menées au niveau des bases d'opérations. À la fin de l'exercice considéré, 18 observateurs soudanais et 28 sud-soudanais étaient déployés dans la zone d'Abyei.

25. À la suite de consultations tenues avec les chefs locaux en vue de déterminer les priorités, la FISNUA a mis en œuvre 23 projets à effet rapide visant à fournir des services de base aux populations locales, en collaboration avec des partenaires d'exécution non gouvernementaux, dont les organisations Abyei Community Action for Development et Global Aid Hand et l'Organisation internationale pour les migrations.

26. Les équipes d'inspection et de déminage des routes du Service de la lutte antimines de l'ONU ont été mises à contribution dans la zone d'Abyei, de sorte qu'aucun mouvement de la FISNUA, des travailleurs humanitaires et des civils n'a été interrompu ou annulé en raison de la présence de mines ou de restes explosifs de guerre dans la zone de responsabilité de la Force. Les équipes ont vérifié et déclaré exempts de risques explosifs 167 kilomètres de routes comprenant notamment des itinéraires qui ont été revérifiés à la fin de la saison des pluies à la demande de la Force et d'autres jugés nécessaires au renfort mutuel entre bases opérationnelles de compagnie. Pour des raisons politiques et touchant à la sécurité, trois itinéraires n'ont pas pu être vérifiés. Les équipes ont également effectué des relevés non techniques dans plusieurs communautés, principalement dans le secteur sud de la zone, au cours desquels elles ont localisé et détruit 4 mines antipersonnel, 117 restes explosifs de guerre et 256 cartouches d'armes légères, et dépollué un champ de bataille de 260 193 mètres carrés en utilisant des techniques de déminage mécanique et manuel. Elles ont également fait en sorte d'éliminer tout risque

explosif dans les bases opérationnelles de compagnie utilisées par la Force en saison sèche, dépolluant 365 515 mètres carrés de terres, et déterminé que la zone prévue pour l'agrandissement du quartier général de la Force était exempte de risques explosifs après avoir dépollué 546 904 mètres carrés de terres.

27. Durant la période considérée, 109 armes et 6 286 cartouches d'armes légères ont été détruites. Plus de 28 000 femmes, hommes, filles et garçons appartenant à diverses communautés de la zone d'Abyei ont été sensibilisés au danger des mines. Des messages similaires ont été communiqués à 758 nouveaux membres du personnel (civils, observateurs militaires, officiers d'état-major, vacataires, membres des groupes de protection de la Force et observateurs soudanais et sud-soudanais) afin de mieux les sensibiliser aux dangers que posent les mines terrestres et les restes explosifs de guerre.

28. La Section de la sécurité de la FISNUA s'est acquittée de ses tâches essentielles : réunions d'information sur la sécurité, habilitations de sécurité, localisation du personnel et coordination de la protection de la Force avec la composante militaire pour toutes les visites sur le terrain effectuées par la composante organique et la composante appui de la FISNUA. Bien que l'on ait souvent signalé, au cours de l'exercice considéré, la présence et l'activité de groupes armés incontrôlés, le nombre d'attaques visant le personnel des Nations Unies a diminué grâce à l'application rigoureuse des mesures de protection de la Force et de gestion des risques de sécurité dans toute la zone d'Abyei.

29. En outre, en coordination avec les composantes militaire, police, services organiques et appui, la Section de la sécurité a organisé un exercice de simulation et des exercices d'évacuation et de réinstallation dans le cadre des plans d'évacuation et de réinstallation d'urgence. Une formation de type sécurité et sûreté en mission a également été dispensée à 25 membres du personnel de la Force, d'organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales internationales pour les aider à gérer l'insécurité lorsqu'ils s'acquittaient de leur mission. Les autres activités de la Section de la sécurité ont concerné la gestion du dispositif de sécurité des enceintes, le suivi des mouvements de population, les enquêtes sur les atteintes à la sécurité et l'appui à la sécurité pour toutes les composantes de la FISNUA et les organismes des Nations Unies présents dans la zone d'Abyei.

30. Au 30 juin 2016, la FISNUA avait pourvu 119 des 155 postes soumis à recrutement international et 11 des 13 emplois financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) qui avaient été approuvés dans le budget.

31. La Force a encore eu du mal à trouver des candidats qualifiés pour occuper les postes vacants d'agent recruté sur le plan national. Au 30 juin 2016, seuls 81 postes avaient été pourvus sur les 98 approuvés dans le budget.

C. Activités d'appui de la mission

32. Au cours de l'exercice 2015/16, la FISNUA a achevé la mise en place d'un camp permanent à Marial Achak afin d'assurer une présence militaire continue dans la partie sud de la zone d'Abyei. Les travaux nécessaires – installation d'infrastructures de base et d'hébergements adaptés aux contingents – ont été effectués au moyen des capacités internes de la Force. D'autres améliorations

– gestion durable de l’eau, réseaux d’assainissement et construction d’un hélicoptère seront apportées au cours du prochain exercice financier.

33. Dans le même temps, la Force a poursuivi l’agrandissement du camp d’Abyei, attribuant des contrats pour la construction de 30 fosses septiques, de 5 nouveaux puits et d’un entrepôt, ainsi que les travaux d’excavation, de compactage et de nivellement dans la nouvelle zone du camp. Elle a également construit au cours de l’exercice considéré trois nouvelles stations d’épuration au moyen de ses capacités internes. L’agencement du nouveau camp du quartier général d’Abyei permet d’éloigner l’hélicoptère et le matériel militaire lourd des quartiers d’habitation du personnel et comporte des structures adaptées au stockage, à l’entreposage et à la cession du matériel, ainsi qu’à la conception de zones d’habitation distinctes pour le personnel civil et les contingents.

34. Outre l’installation de trois nouvelles stations d’épuration, la Force a pris d’autres initiatives écologiques au cours de l’exercice, dont l’achat de certains des matériaux nécessaires pour construire au quartier général d’Abyei et aux camps de Gok Machar et Diffra des champs de lixiviation permettant de réutiliser les eaux usées pour entretenir les camps, le bon entretien des stations d’épuration aux trois sites et la mise en place d’un plan de gestion des déchets pour tous les sites de la mission.

35. Dans le cadre de son programme à long terme d’amélioration des camps, la FISNUA a achevé la construction de blocs sanitaires en dur à Gok Machar, site qui accueille maintenant une compagnie de protection de la Force. Le programme s’étendra à tous les autres camps, notamment au quartier général d’Abyei, afin d’améliorer les conditions de vie du personnel de la Force et de limiter les risques de menaces écologiques.

36. La construction d’un mur de béton renforçant la défense du périmètre du quartier général d’Abyei était achevée à 90 % au terme de l’exercice considéré. D’autres projets ont été entamés en cours d’exercice aux fins de la mise aux normes minimales de sécurité opérationnelle, notamment la construction de miradors en acier le long du mur d’enceinte et l’installation d’un système d’éclairage périphérique et de surveillance vidéo. À la fin d’octobre 2016, environ 90 % des travaux étaient achevés.

37. Au cours de l’exercice considéré, la FISNUA a entrepris des travaux d’entretien et de remise en état des voies piétonnes et des routes de patrouille des différents camps. De nouvelles voies piétonnes ont également été aménagées aux camps de Diffra, Goli et Athony. Des travaux d’entretien et de réparation des routes de patrouille ont également été effectués dans les trois secteurs (nord, centre et sud) pour huit camps. Des travaux d’aménagement et de rénovation ont également été entrepris à Kadugli afin de renforcer le périmètre de sécurité.

38. Comme lors du précédent exercice, la FISNUA a eu des difficultés à se faire livrer des matériaux de construction bruts dans ses sites à Abyei. L’idée d’acquérir ces matériaux au Soudan du Sud n’a pas suscité assez d’intérêt sur le marché local et la Force n’a donc pu recruter qu’un seul contractant pour une durée limitée. Les travaux entrepris au cours de l’exercice 2014/15 ont dû être suspendus jusqu’au dernier trimestre de l’exercice considéré. En outre, la construction du camp d’une capacité de 200 hommes avec des unités d’hébergements dotées de blocs sanitaires et d’espaces habitables plus grands n’a guère progressé en raison des réticences

persistantes des autorités à l'égard des activités et projets de construction de la FISNUA. Au terme de l'exercice considéré, 46 des nouvelles unités d'hébergement étaient terminées et avaient été remises à leurs occupants.

39. Les restrictions au développement des infrastructures et à d'autres activités de la FISNUA dans la zone d'Abyei ont également nui à la mise en route de deux contrats importants conclus pendant l'exercice 2014/15, un concernant la prestation de services d'entretien des camps et l'autre l'application d'un revêtement routier (en enduit gravillonné) sur les principaux itinéraires de ravitaillement de la zone d'Abyei. À cause de ces mêmes restrictions, la Force n'a pas pu faire appliquer la dernière couche de revêtement sur la bande d'atterrissage d'Athony ni achever la construction d'un mur d'enceinte pour sécuriser son périmètre. Si la Force ne peut mener à bien ces travaux, on s'attend à devoir reporter la deuxième phase d'aménagement de la bande d'atterrissage (application d'un revêtement souple et l'asphaltage) et sa mise en service. Toutefois, les restrictions à la construction de ponceaux en béton le long des principaux itinéraires de ravitaillement ont été levées et les travaux devraient commencer en décembre 2016, après la saison des pluies. En outre, avec l'aide de l'unité légère du génie, la FISNUA a pu remettre ces axes routiers en état, ce qui a facilité la circulation routière et permis de renforcer les activités de patrouilles au cours de l'exercice.

40. Au cours de l'exercice considéré, la Force a fait l'acquisition de structures préfabriquées, de groupes électrogènes, de climatiseurs, de stations d'épuration et de pièces et matériel de rechange pour permettre un approvisionnement ininterrompu jusqu'à la fin des grands travaux d'installation des infrastructures. Un transfert de matériel de génie et de matériel de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) a également été approuvé et reçu par la FISNUA au cours de l'exercice.

41. Les refus des autorités de Gok Machar d'approuver les notifications de vol présentées par le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière a entraîné l'annulation de patrouilles de surveillance aérienne dans le secteur de Gok Machar, ce qui a limité l'appui apporté par la Force à ces dernières au cours de l'exercice considéré. Les travaux sur la bande d'atterrissage d'Athony, qui devaient s'achever en mars 2016 et, une fois obtenues les autorisations de vol, permettre à la FISNUA d'employer un avion plutôt qu'un hélicoptère pour assurer la relève des contingents entre Abyei et Wau, ne sont pas terminés. En conséquence, la FISNUA n'a pas pu réaliser les économies qui auraient dû résulter d'une diminution de 90 jours d'utilisation de l'hélicoptère.

42. Les gains d'efficacité attendus de la Section des services médicaux ont bel et bien été réalisés grâce à l'utilisation des moyens aériens de la Force au lieu de vols commerciaux pour les évacuations sanitaires. En outre, conformément au mémorandum d'accord conclu avec les pays fournisseurs de contingents, la composante militaire a pris en charge les soins médicaux de niveau I au poste de commandement de secteur de Gok Machar du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

43. La FISNUA a continué de renforcer ses activités par un contrat logistique avec des tiers, portant sur le transport intérieur et le dédouanement, la centralisation de la logistique et des tâches liées aux services de génie, et par une meilleure gestion des arrivages de marchandises, en empruntant des itinéraires préalablement fixés, en utilisant les emballages appropriés et en prévoyant des délais de dédouanement.

Toutefois, les retards dans les procédures de dédouanement et d'exonération fiscale ont provoqué l'immobilisation prolongée des marchandises aux points d'entrée et une augmentation du coût de leur transport vers leur destination finale.

44. Comme lors de l'exercice 2014/15, le personnel soudanais recruté sur le plan national et délocalisé à Kadugli n'a pu être réinstallé à Abyei en cours d'exercice pour des raisons de sécurité. Pour pallier la pénurie de personnel local, la mission a recruté des vacataires dont les contrats n'ont toutefois pas pu être prorogés au-delà de neuf mois. La Force a donc eu des difficultés à conserver les compétences et le savoir acquis et le renforcement des capacités du personnel recruté sur le plan national a été ralenti. Le retour à Abyei d'un grand nombre de personnes déplacées et la possibilité que la FISNUA recrute dans un avenir proche davantage de personnel sur le plan national sont des éléments encourageants.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

45. Au cours de l'exercice 2015/16, la FISNUA a continué de coopérer régulièrement avec les missions de maintien de la paix de la région, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et la MINUAD. Elle a coopéré étroitement avec la MINUSS dans les provinces sud-soudanaises voisines, échangeant des connaissances et des informations sur des sujets d'intérêt commun tels que les flux de déplacés et de réfugiés.

46. La FISNUA a continué de coopérer avec la MINUAD et la MINUSS pour l'établissement de sites du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Buram et à Malakal, respectivement. La Force et le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine ont également travaillé en étroite collaboration, échangeant des renseignements et tenant des réunions d'information.

47. La FISNUA a déplacé l'un de ses avions (CRJ-200) de Wau à Entebbe (Ouganda) et modifié le contrat le concernant, aux fins de l'accord de partage des coûts conclu avec la MINUSS et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Il en a résulté une utilisation accrue des moyens aériens de la Force.

48. Au cours de l'exercice 2015/16, le Centre de services régional d'Entebbe a continué de stabiliser son modèle de prestation de services et d'améliorer la fourniture des services. Il a mis en place de nouveaux processus de gestion des ressources humaines et des finances, notamment dans le cadre de la mise en service d'Umoja dans le groupe 4 en novembre 2015. En vue de préparer le lancement d'Umoja dans le groupe 5, il a créé une équipe de déploiement chargée de coordonner toutes les activités de préparation des sites, de planifier le projet, de rassembler et d'élaguer les données, de schématiser les droits d'accès, de gérer les processus de communication et de formation, de contrôler l'infrastructure informatique, de faciliter la transition et d'appuyer la production.

49. Une fois le Centre de services régional fermement établi, sa dotation en effectifs a été adaptée à l'évolution des besoins de ses missions clientes. L'examen des besoins en personnel civil réalisé pendant l'exercice 2014/15 a abouti à une nouvelle répartition des postes, consistant notamment à transformer 68 postes d'agent du Service mobile en postes d'agent recruté sur le plan national sur une

période de deux ans à compter de juillet 2015, conformément à la résolution 69/307 de l'Assemblée générale. Ainsi, 34 de ces 68 postes ont été transformés de la sorte au cours de l'exercice considéré et les 34 postes restants le seront au cours de l'exercice 2016/17.

50. La part approuvée de la FISNUA dans le montant des ressources du Centre de services régional pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 s'élevait à 1 101 900 dollars. Durant cette période, les dépenses du Centre se sont établies à 772 400 dollars, soit 29,9% de moins (329 500 dollars en chiffres bruts) que le montant prévu au budget.

E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

51. Les organismes, fonds et programmes des Nations Unies ont participé à la définition et à la mise en œuvre des projets à effet rapide, de façon à tirer parti des effets de synergie pour fournir les infrastructures de base et l'appui nécessaires aux communautés locales. Une représentation effective des organismes, fonds et programmes a été assurée à toutes les réunions concernant les communautés, aux activités humanitaires et de développement, et même aux activités liées aux affaires courantes.

52. En sa qualité de Coordonnateur de secteur (sécurité), le Chef de la Force s'est périodiquement réuni avec l'équipe de gestion de la sécurité de la zone pour examiner les conditions générales de sécurité régnant dans la région d'Abyei et trouver des moyens concrets de parer aux risques, menaces ou défis nouveaux ou potentiels, afin d'améliorer la sécurité et la sûreté du personnel et des biens de l'ONU. Dans le cadre d'un accord spécifique, la Force a également fourni à l'équipe de pays des services d'appui à la gestion des camps.

53. La Force a terminé le déménagement de son bureau de liaison, qui a quitté des locaux en location et a été réinstallé dans le complexe du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets à Djouba, facilitant la coopération transfrontière et l'appui logistique.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière

54. Au cours de l'exercice considéré, les conditions générales de sécurité dans la zone d'Abyei sont restées stables mais imprévisibles. Aucun affrontement majeur ne s'est produit entre les communautés ngok dinka et misseriya malgré des menaces d'incursion de groupes armés non militaires dans la zone. La stratégie d'atténuation des conflits de la Force a permis de prévenir des violences intercommunautaires grâce au renforcement de la ligne de séparation dans les zones centrales à forte densité de population ngok dinka et à son assouplissement dans les zones occidentales et orientales où les Ngok Dinka sont moins nombreux, afin de permettre aux Misseriya d'accéder aux pâturages et aux ressources en eau qui ne sont disponibles que dans le sud.

55. La FISNUA a également favorisé la tenue d'un dialogue de paix entre les Ngok Dinka et les Misseriya en organisant une série de réunions conjointes qui ont abouti à la reprise des systèmes traditionnels de partage des ressources et des

relations intercommunautaires. Elle a également permis à un grand nombre de Ngok Dinka déplacés de revenir à leur lieu d'origine dans la zone d'Abyei pour la première fois depuis les violences de 2011. Toutefois, l'insuffisance des services de base, des infrastructures et des dispositifs de maintien de l'ordre, due à l'incapacité des deux parties de s'entendre sur des modalités provisoires d'administration et de gestion de la sécurité de la zone d'Abyei, demeure un grave sujet de préoccupation.

56. En l'absence du service de police d'Abyei, la composante police de la Force a conseillé les communautés sur les questions de police, de répression des émeutes et de gestion de l'ordre public afin de remédier à cette situation, et a notamment soutenu et renforcé les comités locaux de protection. La composante police a également contribué à la vérification des antécédents des candidats à des comités locaux de la partie sud d'Abyei. Aux fins de la mise en place de ces comités dans l'ensemble de la zone d'Abyei, la FISNUA a poursuivi avec les dirigeants communautaires de Diffra et le Gouvernement soudanais le dialogue sur la création et la mise en route de ces comités dans la partie nord d'Abyei.

57. La relance du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, qui a tenu deux réunions au cours de l'exercice, en octobre 2015 et en juin 2016, a permis d'insister sur la mise en place intégrale du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, qui demeurerait au stade de la capacité opérationnelle initiale en juin 2016.

Réalisation escomptée 1.1 : Instauration d'un climat de sûreté et de sécurité pour permettre des retours volontaires en toute sécurité, une migration pacifique et l'acheminement de l'aide humanitaire, et renforcement des capacités du Service de police d'Abyei, conformément à l'Accord du 20 juin 2011

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1.1 Poursuite des opérations de retour volontaire des personnes déplacées dans leurs lieux d'origine (2013/14 : 61 000; 2014/15 : 80 000; 2015/16 : 80 100)

13 000 personnes déplacées sont revenues de leur plein gré dans leur lieu d'origine, ce qui porte à 113 000 à la fin du mois de juin 2016 le nombre estimatif total de personnes rentrées à Abyei. L'amélioration des conditions de sécurité dans la région a créé des conditions plus propices au retour des personnes déplacées dans leurs foyers et à la reconstruction de leurs logements.

1.1.2 Aucune attaque contre le personnel humanitaire (2013/14 : 12; 2014/15 : 0; 2015/16 : 0)

Une attaque contre le personnel humanitaire a été recensée en 2015/16.

Le 15 novembre 2015, un sous-traitant travaillant pour un organisme des Nations Unies a été pris pour cible et sa voiture et ses affaires personnelles ont été volées. L'identité des agresseurs n'a pas pu être déterminée.

1.1.3 Moins de 5 cas de violences intercommunautaires signalés durant la migration (2013/14 : 12; 2014/15 : < 5; 2015/16 : < 5)

Neuf cas de violences intercommunautaires ont été signalés au cours de l'exercice.

Le 9 juillet 2015, la FISNUA a enquêté sur l'attaque d'une caravane de commerçants par des agresseurs inconnus dans la région de Shegeg, à 70 kilomètres environ à l'est de Diffra. Deux habitants de la région ont été tués et d'autres blessés. L'identité des agresseurs n'a pas pu être déterminée.

Le 11 novembre 2015, une patrouille spéciale de la FISNUA a été déployée au nord de la région de Shegeg pour enquêter sur l'attaque de commerçants misseriya lors de laquelle 13 personnes ont été abattues et 2 blessées. Une roquette antichar PG-7, 2 petits véhicules légers et un motorcycle endommagé ont été découverts. Les nouvelles recherches menées pour connaître les auteurs de ces actes et leurs motifs n'ont donné aucun résultat.

Le 26 novembre 2015, des agresseurs non identifiés ont lancé une série de roquettes sur la zone de Makir, dans la ville d'Abyei, contre la résidence du chef suprême des Ngok Dinka. Ce bombardement a causé la mort d'un enfant de la région et d'un Casque bleu et 5 autres habitants ont été blessés.

Le 3 décembre 2015, la FISNUA a enquêté sur 2 attaques commises par des agresseurs non identifiés sur des campements pastoraux dans les villages d'Abyein-jongyom et de Mikol Alei, situés respectivement à l'ouest et à l'est de la ville d'Abyei. Lors de la première attaque au cours de laquelle près de 500 têtes de bétail ont été volées, un Dinka a été tué et deux autres blessés. Lors de la deuxième attaque, un Dinka a été tué et un autre a succombé à de multiples blessures par balle lors de son transport à l'hôpital.

Le 3 janvier 2016, une enquête de la FISNUA a confirmé le décès d'un Misseriya découvert au croisement des routes menant à Todach et à Noong et qui avait été transporté par des habitants de la brousse. Le lendemain, des soldats de la FISNUA se sont rendus en patrouille à War Yourt Koladet où ils ont relevé des traces de sang et découvert six balles de fusil AKM.

Le 29 mai 2016, un tireur inconnu a ouvert le feu sur un véhicule civil transportant des voyageurs dans la région de Nainai, dans le secteur central. La voiture se rendait du marché de Noong à Abyei. Un Dinka a été blessé à la jambe gauche à cette occasion.

Le 7 juin 2016, des individus non identifiés circulant sur un motorcycle ont tiré sur un véhicule se rendant du marché de Noong à Agok, au sud d'Abyei. Deux Dinka ont été tués et un autre gravement blessé. Un témoin a déclaré que 2 suspects, dont l'un était armé d'un fusil d'assaut AK-47, ont participé à cette attaque. Les auteurs se sont enfuis dans la brousse et n'ont pas été arrêtés.

Le 21 juin 2016, dans la région de Kolom dans le secteur central, des individus non identifiés ont tiré sur un pick-up transportant 7 personnes : 3 hommes ont été tués, 2 autres blessés et les 2 derniers se sont enfuis. Les auteurs ont

alors pris la fuite à bord du véhicule en direction de Makir. Les victimes étaient des commerçants se rendant d'Agok à Noong. Les blessés ont été transportés vers un hôpital de Médecins sans frontières à Agok pour y être soignés. Une patrouille de relève de la FISNUA a réussi à arrêter 2 auteurs et à localiser le véhicule abandonné dans la région d'Andal, à 27 km au nord-ouest de Noong. Les 2 individus comparaissent actuellement au tribunal à Muglad, dans l'État du Kordofan occidental, au Soudan.

Le 29 juin 2016, au nouveau marché d'Amiet, des agresseurs inconnus équipés d'armes automatiques ont attaqué des commerçants Dinka pendant leur sommeil : 2 hommes sont morts et 2 autres ont été gravement blessés. Les hommes armés se sont enfuis en emportant les effets personnels des victimes. En réponse, une patrouille a été déployée immédiatement dans la zone générale mais les auteurs n'ont pas été retrouvés. L'enquête préliminaire indique que les victimes étaient des commerçants du comté de Twic, dans l'État de Ouarab (Soudan du Sud).

1.1.4 La zone d'Abyei est pour l'essentiel exempte de tous personnels armés, biens et armes autres que ceux appartenant à la FISNUA et au Service de police d'Abyei (nombre de cas où la présence de personnel armé, de matériel et d'armes a été signalée : 2013/14 : 56; 2014/15 : 40; 2015/16 : 40).

La présence de personnels armés, et notamment de membres biens et armes a été signalée 33 fois, notamment parmi les agents des forces armées du Soudan et du Soudan du Sud et la population locale. De 120 à 150 membres environ de la police soudanaise chargée de garder les champs pétroliers ont continué d'être affectés au complexe de Diffra. La composante militaire des Nations Unies, en collaboration avec la composante police et le Service de la lutte antimines de l'ONU, a saisi et détruit 109 armes et 6 030 cartouches dans le bâtiment affecté à la gestion des armes et des munitions, conformément au mandat de la FISNUA en matière de confiscation et de destruction d'armes.

1.1.5 Aucun mouvement de la FISNUA, y compris du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, des travailleurs humanitaires et des civils, n'a été interrompu ou annulé en raison de la présence de mines ou de restes explosifs de guerre dans la zone d'Abyei (2013/14 : 0; 2014/15 : 0; 2015/16 : 0).

Objectif atteint. Aucun mouvement et aucun déploiement de la FISNUA, y compris du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, des travailleurs humanitaires et des civils, n'a été interrompu ou annulé en raison de la présence de mines ou de restes explosifs de guerre dans la zone d'Abyei

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
680 760 jours-homme de patrouille dans la zone d'Abyei pour assurer la sécurité et maîtriser, vérifier et surveiller la zone, ainsi que pour déceler et prévenir les incursions (30 soldats par patrouille × 62 patrouilles par jour × 366 jours)	1 124 148	Jours-hommes de patrouilles ont été comptabilisés. La ligne de désengagement mise en place par la FISNUA au cours de la période à l'examen a eu des conséquences importantes sur l'augmentation du nombre de patrouilles.

9 516 patrouilles d'observateurs militaires des Nations Unies pour surveiller et vérifier le redéploiement de toutes les forces et assurer la liaison avec les populations et les autorités locales dans la zone administrative d'Abyei afin d'assurer l'alerte rapide et d'atténuer les litiges (13 équipes × 2 patrouilles par jour × 366 jours)

117 heures de vol effectuées pour observer la démilitarisation des groupes armés et mener des enquêtes (2,25 heures x 52 semaines)

Organisation de 320 réunions du Comité mixte de sécurité, auxquelles participent la Force et les populations misseriya et Ngok Dinka

Outre les activités des bases opérationnelles temporaires qui ont été étendues, pendant la saison des pluies le nombre de patrouilles dans les bases opérationnelles de compagnie a également augmenté par rapport à l'exercice précédent, afin que la périphérie de la zone d'Abyei soit contrôlée efficacement. À cette fin, un nombre plus important de patrouilles a été organisé pour chaque bataillon, d'où l'augmentation globale du nombre de patrouilles effectuées. La FISNUA a ainsi pu mieux surveiller les activités dans la région d'Abyei et mieux gérer les mouvements des nomades misseriya et des tribus Dinka vers les zones de pâturages.

9 604 Patrouilles ont été effectuées par les observateurs militaires des Nations Unies. L'augmentation des activités de collecte de renseignements pendant les patrouilles a permis de mettre à jour régulièrement les informations recueillies au cours de la période précédente. Cette activité est essentielle pour la stratégie générale d'atténuation des conflits.

69 Heures de vol ont été effectuées pour observer la démilitarisation des groupes armés et mener des enquêtes. Le nombre prévu d'heures, qui reposait sur l'hypothèse que les 4 aéronefs à voilure tournante seraient affectés chaque jour à l'observation de la démilitarisation des groupes armés et aux enquêtes, n'a pas été atteint en raison de la réalité opérationnelle sur le terrain.

Plusieurs facteurs ont contribué à ce résultat, notamment la reprogrammation ou l'annulation occasionnelle de patrouilles prévues en raison de relèves et de déploiements des contingents nécessitant l'utilisation des mêmes ressources, de la non-obtention des autorisations de vol auprès des autorités locales, des conditions météorologiques et de problèmes techniques des appareils.

494 Réunions du Comité mixte de sécurité entre la FISNUA et les communautés misseriya et Ngok Dinka ont eu lieu. La mission a conservé la même stratégie qu'au cours de l'exercice précédent en dialoguant régulièrement avec ces deux groupes sur des questions d'intérêt commun telles que la sécurité, la migration et

	la coexistence pacifique. Grâce à ces réunions, la FISNUA a aussi informé sur sa stratégie de prévention et d'atténuation des conflits afin que les populations soutiennent le concept de ligne de désengagement. Le nombre de réunions organisées au cours de la période de migration a dépassé les prévisions.
Soutien logistique et administratif et fourniture de conseils à 5 réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei	Non Le Comité mixte de contrôle d'Abyei ne s'est pas réuni au cours de la période considérée. Les réunions n'ont pas eu lieu en raison du manque de consensus entre les Gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud sur la question de la reprise du Comité durant l'exercice.
Organisation et facilitation de 10 réunions entre les chefs traditionnels misseriya et Ngok Dinka en vue de lancer le dialogue intercommunautaire sur la coexistence pacifique, la réconciliation et la revitalisation des mécanismes de règlement des différends intercommunautaires.	3 Réunions ont été organisées et facilitées entre les chefs traditionnels misseriya et Ngok Dinka. La FISNUA a aussi participé à 4 autres réunions organisées par les populations locales (2 réunions) et par une organisation non gouvernementales dans la région d'Abyei (2 réunions). Après l'échec de l'organisation de la réunion des chefs traditionnels en juin 2015 à Addis-Abeba, la FISNUA a participé à la conférence pour la paix organisée à Aweil du 17 au 19 septembre 2015. La première d'une série de réunions entre les responsables locaux a été facilitée par la FISNUA à Todach le 7 octobre 2015 : différentes questions liées à la coexistence pacifique et à l'harmonie ont été abordées et un accord visant à mettre en place un marché commun a été conclu, ce qui représente un énorme progrès. D'autres cycles de réunions ont eu lieu de février à avril 2016 et ont abouti à la création du marché de Noong, à la formation d'un comité conjoint en faveur de la paix, à la réactivation des systèmes traditionnels de partage des ressources et à la résolution des conflits intercommunautaires et des activités criminelles par les responsables locaux.
Organisation de 10 réunions du Comité mixte des observateurs militaires et 2 562 patrouilles d'équipes mixtes d'observateurs militaires (7 équipes × 1 patrouille par jour × 366 jours)	51 Réunions du Comité mixte des observateurs militaires ont été organisées. La mission a dépassé l'objectif fixé en matière de nombre de réunions du Comité mixte des observateurs militaires, ce qui s'explique principalement par le fait que davantage d'activités de planification ont été menées conjointement par les commandants de bataillons, les observateurs militaires et les observateurs nationaux.

- 1 402 Patrouilles ont été effectuées par des équipes mixtes d'observateurs militaires.
- Le nombre prévu de patrouilles n'a pas pu être atteint car les équipes mixtes d'observateurs militaires n'ont pas mené d'opérations dans les secteurs Nord et Sud à la suite de l'assassinat du Chef suprême des Dinka. Des patrouilles militaires ont continué d'être effectuées à Diffra (au nord) et Athoni (au sud), qui sont des localités de plus grande taille. Les opérations conjointes au niveau de la base d'opération ont été limitées dans ces deux secteurs car la population locale est réticente à la présence de militaires.
- 7 20 jours de patrouilles locales interactives effectuées par la Police des Nations Unies dans la zone d'Abyei pour le suivi du retour en toute sécurité des personnes déplacées, de la sécurité et du maintien de l'ordre et établissement de rapports à ce sujet (10 équipes × 2 patrouilles par jour × 366 jours)
- Fourniture de conseils à 10 comités locaux de protection et de 10 programmes locaux de formation et de sensibilisation et facilitation de leurs activités
- 1 011 Jours de patrouilles locales interactives ont été effectués. Le nombre de patrouilles effectuées est inférieur aux prévisions en raison des retards accumulés dans la création d'une base à Banton et des capacités limitées des services de police des Nations Unies liées à la délivrance tardive de visas aux nouvelles recrues.
- 13 Comités locaux de protection ont été conseillés et facilités. Le nombre supérieur aux prévisions est imputable aux comités supplémentaires créés pour les nouvelles zones de peuplement des personnes revenues dans le pays dans les régions de Noong, Myonkor, Dungop et Kolom, où la composante police de la mission a collaboré très tôt avec les populations sur les questions de sécurité et de maintien de l'ordre.
- 4 Programmes de sensibilisation et de formation des populations locales ont été mis en œuvre. La cible prévue n'a pu être atteinte en raison des retards enregistrés dans la création des comités de protection dans les populations misseriya, des difficultés d'accès à certaines populations pendant la saison des pluies et des capacités limitées liées aux retards dans l'arrivée des nouvelles recrues.
- 2 Réunions du mécanisme de coordination intermissions sur la migration ont bénéficié de conseils. La FISNUA n'a pas pu collaborer davantage avec le Mécanisme, le nombre de membres du personnel civil opérationnel de la mission étant très faible jusqu'à la fin de l'exercice en raison de la délivrance tardive des visas pour les nouvelles recrues.
- Fourniture de conseils à 14 réunions du Mécanisme de coordination intermissions sur la migration visant à faciliter une migration annuelle organisée et systématique

Réalisation de 15 projets à effet rapide, qui constitueront des mesures de renforcement de la confiance permettant à la Force de contribuer au relèvement et à la reconstitution des populations locales, ce qui améliorera les perspectives de paix et de stabilité durables et renforcera la confiance que les populations accordent à la Force

Ouverture de 100 kilomètres de routes grâce à la campagne de vérification et de déminage menée dans la zone d'Abyei

23 Projets à effet rapide ont été mis en œuvre durant l'exercice. 21 projets avaient été pleinement mis en œuvre à la fin de la période à l'examen, alors que 2 autres devaient être terminés au début de la période 2016/17. Toutefois, le plan général des projets à effet rapide a été révisé afin de remplacer les 15 projets prévus à l'origine par 23 projets à plus petite échelle. Les projets de renforcement de la confiance menés à petite échelle et liés aux moyens de subsistance, à l'infrastructure de base et au maintien de l'ordre se sont avérés plus adaptés aux besoins transmis par les populations.

167 Kilomètres de routes ont été ouverts grâce à la campagne de vérification et de déminage menée dans la zone d'Abyei. Le nombre supérieur de produits est lié à des besoins supplémentaires imprévus de la FISNUA et des agences humanitaires. 1 172 612 m² de terres ont été déminées par le Service de la lutte antimines de l'ONU, qui a détruit 4 mines terrestres et 117 restes explosifs de guerre.

Réalisation escomptée 1.2 : Mise en place intégrale et fonctionnement effectif du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.2.1 Déploiement de membres du personnel de la Force au siège du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, dans les postes de commandement de secteur et les bases d'opérations

En moyenne, 581 personnes ont été déployées dans les 2 postes de commandement de secteur de Kadougli et Gok Machar, qui ont chacun accueilli un bataillon. Le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière a conservé sa capacité opérationnelle initiale dans l'attente d'un engagement politique plus important des Gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud. Les déploiements dans les secteurs de Malakal et de Bouram et dans les bases d'opérations n'ont pas encore été effectués.

1.2.2 Vérification des plans de retrait et des allégations de déplacements par la surveillance de 50 % de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée non contestée

Près de 18 % de la zone frontalière non contestée ont été surveillés. Les activités de vérification et de surveillance ont été entreprises dans un cadre limité en raison du fait que les activités de patrouille n'ont pas été menées, le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière ayant conservé sa capacité opérationnelle initiale au cours de l'exercice. Les différentes restrictions rencontrées au cours de la période à l'examen en matière d'autorisations de vol et de sécurité en général dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée ont aussi eu des répercussions négatives sur le contrôle de la frontière.

1.2.3 Aucun mouvement de la Force, y compris du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, des travailleurs humanitaires et des civils n'a été interrompu ou annulé en raison de la présence de mines ou de restes explosifs de guerre dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée (2013/14 : 0; 2014/15 : 0; 2015/16 : 0)

Au cours de la période à l'examen, aucun mouvement n'a eu lieu le long de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, les opérations sur le terrain n'ayant pas démarré en raison de problèmes politiques et de sécurité.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
4 575 patrouilles terrestres mixtes (10 équipes × 1,25 patrouille par jour × 366 jours) et 84 patrouilles aériennes effectuées chaque mois par les équipes du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, à un rythme de 7 patrouilles aériennes par mois	Non	Les patrouilles terrestres mixtes n'ont pas été effectuées. Les patrouilles terrestres n'ont pas été effectuées en raison de restrictions de la circulation liées à des raisons politiques et de sécurité. Comme lors de la période précédente, l'exercice actuel a été caractérisé par un manque de contrôle adéquat, de soutien et de direction pour le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Toutefois, la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité en juin 2016 a montré que les deux gouvernements sont de plus en plus engagés politiquement, ce qui bénéficiera à l'ensemble des capacités opérationnelles du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.
12 réunions avec des responsables du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière au siège du Mécanisme, dans les postes de commandement de secteur et les bases d'opérations pour fournir des conseils et un appui à la coordination et à la planification des opérations dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée	25	Patrouilles aériennes ont été effectuées au cours de l'exercice. La plupart des patrouilles prévues au cours de la période à l'examen n'ont pas pu être effectuées en raison du refus des habilitations de sécurité au niveau tactique, de l'approbation tardive des plans de contrôle et de vérification mensuels et de la situation tendue en matière de sécurité le long de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée.
	8	Réunions avec des responsables du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière ont eu lieu pour obtenir des conseils et du soutien en matière de planification et de coordination. Seules les patrouilles aériennes étaient concernées, aucune patrouille terrestre n'ayant été effectuée pendant l'exercice. De plus, l'hypothèse initiale concernant la mise en œuvre opérationnelle intégrale du mécanisme ne s'est pas concrétisée.

Des mines terrestres et des restes explosifs de guerre ou d'autres dangers sont recensés et éliminés sur 300 km le long de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, à la demande de la Force et du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

1 800 missions d'équipes d'appui aux patrouilles (10 équipes d'appui aux patrouilles × 1 patrouille par jour x 180 jours ouvrables) assurées à l'appui des patrouilles terrestres du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

Non Aucune opération de lutte antimines n'a eu lieu en raison des problèmes politiques et de sécurité et des difficultés d'accès à la zone frontalière démilitarisée et sécurisée.

0 Aucune de ces missions n'a été déployée pour soutenir les équipes du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière en raison de restrictions de la circulation. Conformément au concept de capacité opérationnelle initiale du mécanisme, le Service de la lutte antimines de l'ONU a déployé 5 équipes dans les postes de commandement de secteur de Kadougli et de Gok Machar. Durant toute la période à l'examen, les équipes d'appui aux patrouilles qui ont des capacités de déminage sont restées prêtes à se déployer pour appuyer les patrouilles terrestres du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Toutefois, le Mécanisme conjoint n'a effectué aucune patrouille terrestre au cours de la période 2015/16.

Déploiement complet du personnel du Service de la lutte antimines au siège du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, dans les postes de commandement de secteur et les bases d'opérations

Non Le Service de la lutte antimines de l'ONU a été déployé uniquement dans les postes de commandement de secteur du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière de Kadougli et de Gok Machar, les deux postes restants à Bouram et Malakal ainsi que les bases d'opérations de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée n'ayant pas été créés pendant l'exercice 2015/16.

Composante 2 : appui

58. Pendant la période considérée, la mise en place de l'infrastructure de la mission s'est poursuivie. La mission a continué d'assurer une alimentation électrique sans interruption, amélioré l'accès à l'eau et soutenu l'expansion du déploiement des contingents pendant la saison sèche en mettant en place six bases opérationnelles temporaires.

59. À l'appui du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, la FISNUA a prêté son assistance au déploiement d'une compagnie de protection de la force de Kadugli à Gok Machar, après avoir obtenu l'autorisation du gouvernement sud-soudanais en mars 2016. L'installation des états-majors de secteur du Mécanisme à Kadugli et Gok Machar est par ailleurs terminée, le second étant désormais équipé de blocs sanitaires en béton pour les soldats.

60. La mission a renforcé sa collaboration avec l'unité légère du génie mise à disposition par un pays fournisseur de contingents afin de remettre en état les

itinéraires principaux de ravitaillement entre Diffra et Agok et les voies d'accès entre Todach et Diffra après la saison des pluies. L'unité légère a également participé à la construction de voies réservées aux piétons, à l'entretien des routes empruntées par les patrouilles, à l'installation de nouveaux blocs sanitaires préfabriqués et de stations d'épuration ainsi qu'à la réparation de routes dans la zone d'Abyei. Les travaux d'agrandissement du Camp d'Abyei et la construction de logements supplémentaires pour le personnel équipés de blocs sanitaires intérieurs et offrant de plus grandes surfaces habitables ont par ailleurs progressé.

61. La FISNUA a également commencé à mettre à exécution un projet de système de satellites à temps de latence réduit destiné à améliorer l'appui aux applications centralisées. À la fin de l'exercice considéré, tous les préparatifs étaient terminés et l'adoption de cette nouvelle technologie avait été approuvée par toutes les parties prenantes. Le système était en cours d'amélioration afin qu'il puisse supporter le climat extrême de la zone d'Abyei.

Réalisation escomptée 2.1 : Fourniture d'un appui plus efficace et plus rationnel sur les plans logistique et administratif et dans le domaine de la sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 Amélioration de routes et mise en place d'infrastructures et de procédés respectueux de l'environnement

Des travaux minimaux de remise en état ont été réalisés afin de rendre carrossables les itinéraires de ravitaillement et les voies d'accès entre les camps après la saison des pluies.

La mission a terminé l'installation de 3 nouvelles stations d'épuration au quartier général d'Abyei. Par ailleurs, à la fin de l'exercice considéré, la construction de 30 fosses septiques prévue dans l'ensemble des camps de la zone d'Abyei avait progressé de manière satisfaisante. De nouveaux contrats commerciaux pour la construction de décharges ainsi que la collecte et l'évacuation sans danger des déchets ménagers ont en outre été conclus.

2.1.2 Amélioration des processus financiers et d'achats grâce à la mise en service d'Umoja

La FISNUA a poursuivi ses efforts visant à améliorer les processus financiers et d'achats de bout en bout, faisant suite à l'initiative prise par le Secrétariat de remplacer ses anciens systèmes par un progiciel de gestion intégré de pointe. Umoja-Extension 1 a donc été déployé avec succès le 1^{er} novembre 2015 et, à la fin de l'exercice considéré, la mission avait mis en place l'équipe chargée du déploiement afin qu'elle coordonne la mise en service d'Umoja (groupe 5).

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non
ou nombre Observations*

Amélioration des services

Remise en état des infrastructures dans 11 sites et travaux d'agrandissement des camps du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

8 Sites ont bénéficié d'une amélioration de leurs infrastructures. La FISNUA a établi une base opérationnelle de compagnie à Marial Achak et réalisé des travaux d'agrandissement dans les

	camps de Goli, Tajalei, Athony, Doukra, Diffra, Abyei et Gok Machar. Les travaux ont principalement consisté à construire des logements et des zones communes supplémentaires pour les soldats et à remplacer les logements et blocs sanitaires vétustes. Dans l'ensemble de la mission, 165 blocs sanitaires préfabriqués ont en outre été remplacés. Des progrès ont également été réalisés concernant le projet d'agrandissement du camp d'Abyei. La mission a terminé le ramassage des équipements mis au rebut et des conteneurs vides dans les zones désignées. Un contrat a été conclu pour les travaux de terrassement et l'aménagement du site. La construction de la bande d'atterrissage d'Athony n'a pas repris et la construction d'un mur d'enceinte, qui aurait sécurisé le site en attendant la reprise des travaux, a dû être suspendue en raison de restrictions.
Amélioration des processus-métier des domaines de la finance et des achats grâce au fonctionnement adéquat d'Umoja	Oui Le bon fonctionnement des processus-métier des domaines de la finance et des achats a été facilité par une meilleure connaissance du système Umoja et de ses fonctionnalités. La mission a utilisé tous les modules d'Umoja déployés jusque-là et constaté une amélioration du contrôle financier concernant la gestion des ressources approuvées.
Mise en œuvre des procédures et des systèmes sans risque pour l'environnement dans le domaine de la gestion des installations	Oui La mission a achevé l'installation de 3 nouvelles stations d'épuration au quartier général d'Abyei. Elle a également fait l'acquisition d'une partie des matériaux nécessaires à l'aménagement de champs d'épandage au quartier général d'Abyei et dans les camps de Gok Machar et Diffra, afin de permettre la réutilisation des eaux usées pour l'entretien des camps. La FISNUA a également assuré l'entretien des stations d'épuration de 3 sites et achevé l'élaboration d'un plan de gestion des déchets et de mise en œuvre pour tous les sites de la mission.
Militaires, personnel de police et personnel civil	
Déploiement, relève et rapatriement d'une force composée en moyenne de 5 101 militaires, 225 observateurs militaires et 50 membres de la Police des Nations Unies	Déploiement, relève et rapatriement, en moyenne, de : 4 391 Militaires 122 Observateurs militaires

Vérification, suivi et inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien logistique autonome destiné aux militaires et aux policiers

Administration d'un effectif moyen de 298 civils, dont 168 recrutés sur le plan international, 98 recrutés sur le plan national et 32 Volontaires des Nations Unies

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline valable pour tous les membres du personnel (militaires, policiers et civils), englobant formation, prévention, suivi et mesures disciplinaires; et d'un programme d'orientation du personnel

20 Membres de la Police des Nations Unies

Oui Au cours de l'exercice considéré, la mission a établi 56 rapports de vérification majeurs qui ont porté sur 14 unités militaires déployées sur tout le territoire de la mission.

Administration d'un effectif moyen de 235 civils, dont :

132 Membres du personnel recrutés sur le plan international

73 Membres du personnel recrutés sur le plan national

30 Volontaires des Nations Unies

(Ces chiffres ne tiennent pas compte des 4 membres du personnel recrutés sur le plan national au Centre de services régional d'Entebbe)

Oui La FISNUA a mis en œuvre avec succès une stratégie en trois volets (prévention, répression et mesures de réparation) visant à lutter contre les conduites répréhensibles dans la mission, notamment par la formation des membres du personnel (militaires, policiers et civils) et des observateurs nationaux du Soudan et du Soudan du Sud et par la sensibilisation du personnel des missions ainsi que des communautés locales.

Les postes de commandement de secteur et les bases d'opérations ont fait l'objet d'une surveillance régulière et de visites d'évaluation visant à déterminer les risques, à évaluer et à surveiller les activités du personnel et à recommander des mesures préventives afin de limiter ou de prévenir l'apparition de conduites répréhensibles, en particulier l'exploitation et les atteintes sexuelles.

La mission a veillé à ce que toutes les plaintes pour conduite répréhensible soient examinées et fassent l'objet d'enquête, que toutes les allégations de faute soient traitées avec efficacité et diligence et répertoriées dans le système de suivi des fautes professionnelles, et que les mesures voulues soient prises.

L'équipe déontologie et discipline a établi une carte des services et des installations pertinents disponibles dans la zone de la mission pour permettre de prendre efficacement les mesures correctives destinées aux victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles.

Installations et infrastructures

Services d'entretien au quartier général de la Force et dans tous les postes de commandement de secteur, sur 16 sites en tout

Installation d'un périmètre d'éclairage et remise en état des voies piétonnes dans des camps du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance, et de 6,4 kilomètres de voies piétonnes et de routes de patrouille dans 10 camps

Services d'assainissement dans 16 sites, comprenant l'évacuation des eaux usées et la collecte et l'élimination des déchets

Entreposage et fourniture de 5,5 millions de litres de carburant et de lubrifiant destinés aux groupes électrogènes

16 Sites ont bénéficié de services d'entretien. Des travaux d'entretien ont été réalisés sur tous les logements préfabriqués, les blocs sanitaires et les structures préfabriquées modulaires à parois rigides appartenant à l'ONU de 14 sites de la zone d'Abyei et des états-majors de secteur du Mécanisme, à Kadugli et à Gok Machar.

Oui Des travaux de modernisation ont été réalisés dans les 2 états-majors de secteur du Mécanisme, tels que l'installation de 89 projecteurs de sécurité à Kadugli ainsi que la construction d'un mur d'enceinte et l'installation d'un éclairage de sécurité adéquat à Gok Machar. L'entretien et la rénovation des voies réservées aux piétons et des routes de patrouille de 10 camps ont également été achevés.

285 km de routes de patrouille ont été entretenues sur 14 sites. Les 40,5 km de route de patrouille entre Abyei et Agok et entre Abyei et Athony ont été remis en état deux fois en raison de dégâts importants occasionnés par la saison des pluies.

16 Sites ont bénéficié de services d'assainissement, fournis par des capacités internes et des vacataires, la mobilisation du contrat d'externalisation des services de gestion des camps ayant été retardée; les négociations entre la FISNUA et le contractant étaient toujours en cours à la fin de l'exercice considéré. La mission a également installé 3 nouvelles stations d'épuration au quartier général d'Abyei.

6,5 millions De litres de carburant diesel ont été entreposés et fournis pour les groupes électrogènes. La consommation a été supérieure aux prévisions en raison de l'agrandissement de différents camps en vue de renforcer les opérations militaires dans toute la zone d'Abyei, et de la mise en place d'une base opérationnelle de compagnie à Marial Achak. L'agrandissement des sites a nécessité d'augmenter le nombre de groupes électrogènes, ce que la mission a fait en installant 8 groupes supplémentaires pendant l'exercice considéré.

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 300 véhicules appartenant à l'ONU, dont 4 véhicules blindés, et de 499 véhicules appartenant aux contingents dans 5 sites (Abyei, Kadugli, Gok Machar, Malakal et Bouram)

327 Véhicules appartenant à l'ONU (dont 4 véhicules blindés) ont été exploités et entretenus sur 7 sites (Abyei, Wau, Khartoum, Kadugli, Gok Machar, Djouba et Addis-Abeba). Ce chiffre est supérieur aux prévisions en raison des retards persistant au 30 juin 2016 dans le lancement du processus de comptabilisation en pertes des véhicules ayant dépassé leur durée de bon fonctionnement.

592 Véhicules appartenant aux contingents ont été exploités sur 3 sites (Abyei, Kadugli et Gok Machar) et entretenus par le pays fournisseur de contingents dans le cadre d'un contrat de location avec services

Fourniture de 1,2 million de litres de carburant et de lubrifiant destinés aux transports terrestres

1,0 million De litres de carburant diesel ont été distribués pour les transports terrestres. La consommation de carburant a été inférieure aux prévisions, principalement en raison du déploiement partiel du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, qui a continué de fonctionner à sa capacité opérationnelle initiale pendant l'exercice 2015/16.

Transports aériens

Exploitation et entretien de 3 avions et de 6 hélicoptères, dont 2 appareils militaires, dans 7 sites (Abyei, Athony, Gok Machar, Kadugli, Wau, Tajale et Mayalachak)

La FISNUA a assuré l'exploitation et l'entretien de :

3 Avions

6 Hélicoptères, dont 2 militaires

La mission a exploité les aéronefs sur tous les sites prévus.

Fourniture de 5,6 millions de litres de carburant et lubrifiant pour les opérations aériennes

4,1 millions De litres de carburant et de lubrifiant pour les opérations aériennes ont été fournis. La consommation de carburants a été inférieure aux prévisions, principalement en raison d'une utilisation des appareils inférieure aux prévisions, due en partie au refus d'autorisations de vol pour les opérations du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

Communications

Services d'appui et de maintenance pour un réseau de satellites et des stations terriennes permettant d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données,

La mission a assuré l'appui et la maintenance de :

20 Stations terriennes de communication par satellite fixes

comprenant 3 stations terriennes de communication par satellite fixes et 7 sur remorque, 22 centraux téléphoniques et 58 liaisons hertziennes, 30 modems satellitaires, 20 terminaux à large bande INMARSAT et 25 téléphones satellitaires

Exploitation et entretien d'un système radio à ressources partagées (Tetra) composé de : a) 211 unités de matériel à haute fréquence (HF) et 40 unités de matériel à très haute fréquence (VHF); b) 38 unités de matériel de communication par satellite; c) 5 unités de matériel de visioconférence et 1 unité de matériel de radiodiffusion; et d) 1 081 unités de matériel de communication divers

16 stations terriennes ont été acquises pendant l'exercice 2015/16 en vue de fournir une meilleure couverture à 15 sites permanents à Abyei et à 1 site du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

- 7 Stations terriennes de communication par satellite sur remorque (Abyei, Kadugli, Khartoum et Entebbe)
- 22 Centraux téléphoniques

5 unités devaient être comptabilisées en pertes. Le processus de comptabilisation en pertes n'était pas achevé à la fin de l'exercice considéré.
- 87 Liaisons hertziennes

Dont 20 unités obsolètes dont la comptabilisation en pertes sera achevée pendant la prochaine période financière.
- 45 Modems satellitaires

Dont 5 unités supplémentaires pour la mise à niveau des systèmes et de l'architecture satellitaires de la FISNUA et 12 unités qui seront comptabilisées en pertes pendant la période 2016/17
- 19 Terminals à large bande INMARSAT en service et 1 unité devant être comptabilisée en pertes
- 25 Téléphones satellitaires

La Mission a exploité et entretenu :
- 243 Unités de matériel à haute fréquence (HF)

Le nombre est supérieur aux prévisions, 63 unités étant destinées à être comptabilisées en pertes pendant l'exercice 2016/17.
- 31 Unités de matériel à très haute fréquence (VHF)

Le déploiement de systèmes Tetra dans la zone de la mission s'est traduit par de nouveaux besoins; 12 infrastructures de très haute fréquence qui étaient devenues inutiles ont été retirées du service et comptabilisées en pertes.
- 38 Unités de matériel de communication par satellite
- 5 Unités de matériel de visioconférence

Informatique

Services d'appui et d'entretien de 744 unités d'utilisateurs finals et 29 dispositifs d'arrière-plan; 16 appareils permettant d'utiliser le système d'information géographique; 58 dispositifs mobiles; et 24 appareils divers dans 26 sites.

Services d'appui et de maintenance pour des réseaux locaux dans 22 sites et des réseaux à longue distance dans 6 sites (Abyei, Kadugli, Gok Machar, Khartoum, Djouba et Valence), destinés à 541 utilisateurs, comptes génériques compris

- 1 Unité de matériel de radiodiffusion
- 1 138 Unités de matériel de communication divers
Ce nombre est supérieur aux prévisions, 50 unités étant destinées à être comptabilisées en pertes pendant l'exercice 2016/17.
- 1 010 Unités de matériel pour utilisateurs finals
Ce nombre est supérieur aux prévisions en raison du remplacement non prévu de 50 imprimantes et 100 ordinateurs obsolètes, qui seront comptabilisés en pertes pendant l'exercice 2016/17.
- 25 Dispositifs d'arrière-plan
Le déploiement de matériel de convergence sur les sites de la FISNUA a entraîné le retrait de 2 unités superflues qui seront comptabilisées en pertes au prochain exercice. L'écart est également dû au transfert de 2 unités du Centre de services mondial de l'ONU vers le centre mobile Tetra.
- 17 Appareils permettant d'utiliser le système d'information géographique, dont 5 traceurs/scanneurs, 5 postes de travail, 5 ordinateurs portables haut de gamme, 1 serveur et 1 paire de jumelles d'analyse 3D
- 57 Dispositifs mobiles
- 26 Appareils divers
Dont 5 appareils obsolètes destinés à être comptabilisés en pertes pendant l'exercice 2016/17
- Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour :
- 715 Utilisateurs, comptes génériques compris
Ce nombre est plus élevé que prévu en raison d'une demande de comptes génériques supplémentaires liée aux activités opérationnelles à caractère militaire.
- 20 7 réseaux locaux au quartier général d'Abyei et 1 à Doukra, à Tajalei, à Diffra, à Banton, à Athony, à Agok, à Highway, à Marial Achak, à

Todach, à Gok Machar, à Kadougli, à Khartoum et à Djouba. Les réseaux locaux des 2 états-majors de secteur du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière n'ont pas été mis en place.

- 6 Réseaux longue distance desservant Abyei, Valence, Gok Machar, Djouba, Kadougli et Khartoum

Services médicaux

Entretien du dispositif d'évacuation à l'échelle de la mission par voies aérienne et terrestre pour tous les sites de la FISNUA, notamment pour l'évacuation vers des hôpitaux de niveau III dans 2 villes (Addis-Abeba et Kampala)

- Oui Les véhicules de l'ONU ont procédé à 244 évacuations sanitaires par voies terrestre et aérienne à partir de six sites (Abyei, Todach, Athony, Doukra, Diffra et Banton), vers l'hôpital de niveau II situé dans la zone de la mission ainsi que vers un hôpital de niveau III situé à Addis-Abeba, sous contrat pour les traitements et soins nécessaires.

La mission a continué d'effectuer les évacuations et les rapatriements avec ses propres moyens aériens car il n'y a aucun vol commercial à destination ou en provenance d'Abyei. La plupart des évacuations militaires ayant une destination commune, l'utilisation de ses moyens aériens s'en est trouvée simplifiée dans la mesure où les évacuations sanitaires et les rapatriements étaient très proches et toujours à destination d'Addis-Abeba.

Exploitation et entretien d'un dispensaire de niveau I appartenant à l'ONU, 7 dispensaires de niveau I appartenant aux contingents et 1 hôpital de niveau II

La Mission a assuré l'exploitation et l'entretien de :

- 1 Dispensaire de niveau I appartenant à l'ONU
- 7 Dispensaires de niveau I appartenant aux contingents
- 1 Hôpital de niveau II

Exploitation et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH, et programme de sensibilisation au VIH, notamment grâce à l'éducation par les pairs, pour l'ensemble du personnel de la mission

- Oui Pendant l'exercice considéré, la mission a organisé 29 séances de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel. 31 sessions de formation d'éducation sanitaire ont été organisées pour l'ensemble de la mission et ont couvert tous les aspects des soins de santé; plus de 2 000 soldats y ont participé. Parmi les sujets abordés figuraient notamment le VIH/sida, l'hygiène et la salubrité, la prévention du paludisme, la diarrhée et les maladies transmises par l'eau.

Sécurité

Services de sécurité assurés auprès du personnel et des biens des Nations Unies 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans la zone administrative d'Abyei et pour le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

Oui La mission a assuré des services de sécurité auprès du personnel et des biens des Nations Unies; facilité la délivrance d'habilitations de sécurité et de cartes d'identité; secondé un certain nombre de visiteurs en déplacement officiel; et surveillé l'accès par voie terrestre aux locaux de la FISNUA. Elle a également mené 189 évaluations et enquêtes ayant trait à la sécurité.

Services de protection rapprochée 24 heures sur 24 pour les responsables de la mission et les visiteurs de marque

Oui La mission a assuré des services de sécurité, 24 heures sur 24, auprès de 25 responsables de la mission et hauts responsables, en coordination avec le Groupe de la protection mis à disposition par un pays fournisseur de contingents.

16 évaluations de la sécurité des sites des organismes, fonds et programmes des Nations Unies établis à côté des camps de la FISNUA, des locaux communs et du complexe d'ONG d'Agok, dans le cadre de la stratégie « Sauver des vies ensemble »; 27 évaluations de l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle; et 12 visites du personnel

18 Évaluations de la sécurité des sites à l'échelle de la mission

12 Évaluations de l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle

Le nombre d'évaluations inférieur aux prévisions s'explique par un manque de personnel dû à des retards dans le recrutement.

10 Visites du personnel

Centre de services régional

62. Au cours de l'exercice considéré, le Centre de services régional a fourni des services logistiques et administratifs efficaces et rationnels aux missions clientes dans les domaines suivants : indemnités et paiements, avantages et prestations, établissement de rapports financiers, informatique et communication au niveau régional, administration du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements.

Réalisation escomptée 2.2 : Fourniture aux missions clientes de services financiers efficaces et rationnels

Indicateurs de succès prévus

2.2.1 Règlement des factures des fournisseurs dans les 27 jours (2013/14 : 98 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)

2.2.2 Obtention de remises pour paiement rapide de la part des fournisseurs (2013/14 : 92 %; 2014/15 : 100 %; 2015/16 : 100 %)

Indicateurs de succès effectifs

99 % des factures des fournisseurs commerciaux ont été traitées dans les 27 jours.

Une remise pour paiement rapide a été obtenue auprès des fournisseurs dans 96 % des cas. Le Centre de services régional n'a pas été en mesure d'atteindre l'objectif de 100 % en raison de retards dans la certification des factures et la réception des fonds, qui l'ont empêché

	d'effectuer les paiements dans les délais impartis. Les missions en ont été informées.
2.2.3 Traitement des demandes d'indemnité du personnel (et saisie dans le système financier) dans les 21 jours ouvrables (2013/14 : 30 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 75 %)	59 % des demandes d'indemnité du personnel ont été traitées dans les 21 jours ouvrables, essentiellement en raison du rallongement du temps de traitement de ce type de démarche lors de la mise en service d'Umoja-Extension 1 et de la mise en place des systèmes et procédures.
2.2.4 Versement des traitements du personnel avant la date limite mensuelle (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 100 %)	98 % des traitements du personnel ont été versés avant la date limite mensuelle. Dans les cas restants, les versements ont dû être bloqués jusqu'à ce que les bénéficiaires transmettent leurs coordonnées bancaires.
2.2.5 Traitement des paiements autres que les émoluments dans les 3 jours ouvrables suivant le traitement des paiements automatiques (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 85 %)	Objectif atteint. 92 % des paiements autres que les émoluments ont été effectués dans les 3 jours ouvrables.
2.2.6 Taux de satisfaction des clients quant aux services financiers (paiement des indemnités, des factures et des traitements) (2013/14 : 42 %; 2014/15 : 80 %; 2015/16 : 80 %)	74 % des clients se sont déclarés satisfaits quant aux services financiers (paiement des indemnités, des factures et des traitements) au cours de l'exercice considéré.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Règlement de 21 659 factures émanant des fournisseurs, dont 973 pour la FISNUA	1 851	Factures de fournisseurs ont été réglées pour la FISNUA.
Versement de 58 285 indemnités au personnel, dont 3 330 pour la FISNUA	650	Indemnités ont été versées pour la FISNUA.

Réalisation escomptée 2.3 : Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel pour le traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.3.1 Traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études (avances et indemnités) dans les 4 semaines (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 96 %)	62 % des demandes d'indemnité pour frais d'études ont été traitées dans les 4 semaines. Ce résultat plus faible que prévu s'explique principalement par des retards dans la mise en service de la composante correspondante d'Umoja-Extension 1, qui a été reportée de novembre à décembre 2015, ainsi que par des problèmes techniques posés par la solution de traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études dans Umoja (erreurs de calcul au prorata des années scolaires non terminées, notamment), causant ainsi un retard de 1,5 mois dans le traitement des demandes. De plus, le temps disponible pour traiter les demandes d'indemnité pour frais d'études a été réduit de 25 %, les avances et indemnités ne pouvant

	être traitées lors du gel d'Umoja aux fins du versement des états de paie mensuels, qui peut prendre de 3 à 5 jours ouvrables.
2.3.2 Renvoi des demandes d'indemnité pour frais d'études non réglementaires (avances et indemnités) dans les 14 jours (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 90 %)	54 % des demandes d'indemnités pour frais d'études non réglementaires ont été renvoyées dans les 14 jours.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Traitement de 6 126 demandes d'indemnité pour frais d'études (avances et indemnités), dont 5 pour la FISNUA	161	Demandes d'indemnité pour frais d'études ont été traitées pour la FISNUA.

Réalisation escomptée 2.4 : Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel en matière de voyages

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.4.1 Traitement des demandes de remboursement des frais de voyage dans les 14 jours (2013/14 : 64 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	91 % des demandes de remboursement des frais de voyage ont été traitées dans les 14 jours. Au cours de l'exercice considéré, le nombre de demandes de remboursement des frais de voyage traitées a considérablement augmenté et le processus est devenu plus efficace, toutes les informations nécessaires à l'approbation des remboursements étant déjà dans le système.
2.4.2 Délivrance des billets pour les voyages dans les 7 jours (2013/14 : 90 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	77 % des billets pour les voyages ont été délivrés dans les 7 jours. Les retards sont essentiellement dus au délai d'obtention des visas et au délai de confirmation des itinéraires autorisés et des modifications apportées par les voyageurs. Les retards tenaient également aux difficultés de réservation des billets, notamment en période de pointe.
2.4.3 Achat des billets au minimum 16 jours civils avant la date du voyage, comme prescrit (2013/14 : 36 %; 2014/15 : 75 %; 2015/16 : 75 %)	67 % des billets ont été achetés au minimum 16 jours civils avant la date du voyage. L'objectif n'a pas été atteint en raison des retards pris dans la désignation des membres du personnel devant participer à des séances de formation et à des réunions, mais aussi en raison des impératifs opérationnels de la Mission. De plus, certains de ces retards sont imputables au fait que les voyageurs n'ont pas présenté leur demande d'autorisation de voyage en temps utile.
2.4.4 Taux de satisfaction des clients quant aux services relatifs aux voyages et aux demandes de remboursement des frais y afférents (2013/14 : 60 %; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 90 %)	60 % des personnes interrogées se sont dites globalement satisfaites des services relatifs aux voyages et aux demandes de remboursement des frais y afférents, d'après l'enquête menée en mai 2016. À la suite de la mise en service d'Umoja, le module voyages a rencontré des problèmes techniques qui ont pu influencer sur le niveau de satisfaction des clients.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Délivrance de 16 386 billets d'avion, notamment à des membres du personnel civil et du personnel en tenue, dont 464 pour la FISNUA	1 111	Billets ont été délivrés pour la FISNUA.

Réalisation escomptée 2.5 : Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel pour l'administration des arrivées et des départs

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.5.1 Administration de l'arrivée des membres du personnel recruté sur le plan international dans les 2 jours (2013/14 : 86 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	Objectif atteint. L'administration de l'arrivée des membres du personnel recruté sur le plan international a été faite dans les 2 jours dans 98 % des cas.
2.5.2 Administration de l'arrivée des Volontaires des Nations Unies dans les 2 jours (2013/14 : 95 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	Objectif atteint. L'administration de l'arrivée des Volontaires des Nations Unies a été faite dans les 2 jours dans 100 % des cas.
2.5.3 Administration de l'arrivée du personnel en tenue dans les 2 jours (2013/14 : 90 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	L'administration de l'arrivée du personnel en tenue a été faite dans les 2 jours dans 97 % des cas.
2.5.4 Administration du départ des membres du personnel recruté sur le plan international en 1 jour (2013/14 : 20 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	L'administration du départ des membres du personnel recruté sur le plan international a été faite en 1 jour dans 84 % des cas. L'objectif n'a pas été atteint en raison de l'envoi tardif par les missions clientes des documents demandés. Le Centre des services régional étant le dernier acteur à intervenir dans la procédure de départ, tout retard en amont entraîne un retard dans l'exécution de ses produits.
2.5.5 Administration du départ des Volontaires des Nations Unies en 1 jour (2013/14 : 5 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	Objectif atteint. L'administration du départ des Volontaires des Nations Unies a été faite en 1 jour dans 100 % des cas.
2.5.6 Administration du départ du personnel en tenue dans les 3 jours (2013/14 : 13 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	L'administration du départ du personnel en tenue a été faite dans les 3 jours dans 89 % des cas. Le taux a été moindre que prévu en raison de l'envoi tardif par les missions clientes des documents demandés.
2.5.7 Taux de satisfaction des clients quant à l'administration des arrivées et des départs (2013/14 : 45 %; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 75 %)	56 % des personnes interrogées se sont dites globalement satisfaites de l'administration des arrivées et des départs, d'après l'enquête réalisée en mai 2016

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Administration de l'arrivée et du départ de 1 337 membres du personnel civil, parmi lesquels des agents recrutés sur le plan international et des	18	Arrivées et départs ont été administrés pour la FISNUA.

Volontaires des Nations Unies, dont 16 pour la FISNUA

Administration de l'arrivée et du départ de 2 004 agents en tenue, dont 28 pour la FISNUA

169 Arrivées et départs ont été administrés pour la FISNUA

Réalisation escomptée 2.6 : Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel pour la communication de l'information financière

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.6.1 Établissement de rapports financiers mensuels (balance des comptes et états connexes) dans les 15 jours ouvrables suivant la fin du mois (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 90 %)

Objectif atteint. 100 % des rapports financiers mensuels ont été présentés au Siège de l'ONU dans les 15 jours ouvrables suivant la fin du mois.

2.6.2 Établissement d'états de rapprochement bancaire mensuels dans les 10 jours ouvrables suivant la fin du mois (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 90 %)

Objectif atteint. 100 % des états de rapprochement bancaire mensuels ont été communiqués au Siège de l'ONU dans les 10 jours ouvrables suivant la fin du mois.

2.6.3 Traitement des bordereaux interservices reçus sur base mensuelle, comptabilisation de ceux-ci dans le grand livre et établissement de rapports en la matière dans les 10 jours ouvrables suivant la fin du mois (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 90 %)

Objectif atteint. 90 % des bordereaux interservices reçus sur base mensuelle ont été traités et comptabilisés dans le grand livre et des rapports en la matière ont été établis dans les 10 jours ouvrables suivant la fin du mois jusqu'en novembre 2015. Depuis décembre 2015, les bordereaux interservices sont traités non plus par le Centre de service régional mais automatiquement dans Umoja. Autrement dit, l'indicateur n'est plus valable.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

Établissement de 168 rapports financiers mensuels conformes aux normes IPSAS (jusqu'au stade de la balance des comptes) pour 14 missions clientes, dont la FISNUA

12 Rapports financiers mensuels ont été établis pour la FISNUA.

Établissement de 240 états de rapprochement bancaire mensuels pour 20 banques dépositaires de comptes des missions clientes

0 Aucun état de rapprochement bancaire mensuel n'a été établi pour la FISNUA.

Traitement de 264 bordereaux interservices reçus sur base mensuelle et établissement de rapports en la matière pour 11 missions clientes

72 Bordereaux interservices reçus sur base mensuelle ont été établis. Depuis décembre 2016, les bordereaux interservices sont traités non plus par le Centre de service régional mais automatiquement dans Umoja. Autrement dit, l'indicateur n'est plus valable. De plus, au cours de la période considérée, la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ébola (MINUAUCE) s'est terminée.

Réalisation escomptée 2.7 : Fourniture aux missions clientes de services d'appui informatique efficaces et rationnels profitant également au Centre

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

2.7.1 Envoi des factures téléphoniques aux utilisateurs finaux dans les 7 jours suivant la réception du relevé d'appels vérifié par la mission cliente (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 97 %; 2015/16 : 97 %)

Objectif atteint. 100 % des factures téléphoniques ont été envoyées aux utilisateurs finaux dans les 7 jours suivant la réception.

2.7.2 Maintien de la performance du réseau (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 99 %; 2015/16 : taux de disponibilité du réseau de 99 %)

Sans objet. La fonction de suivi de la performance du réseau a été renforcée et centralisée au Centre de services mondial.

2.7.3 Règlement des problèmes et réponse aux demandes de services en matière d'informatique et de communications à Entebbe (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 100 % dans les 3 heures; 2015/16 : 100 % dans les 3 heures)

99 % des problèmes et demandes de services en matière d'informatique et de communications à Entebbe ont été traités dans les 3 heures au cours des 3 premiers trimestres de la période considérée. Les données du dernier trimestre n'ont pas été prises en compte en raison du réaligement du catalogue de services, qui a eu une incidence sur l'établissement de rapports sur chaque site.

2.7.4 Règlement des problèmes en matière d'informatique et de communications à Entebbe dans les délais fixés selon le degré de priorité (critique : dans les 3 heures; élevé : dans les 6 heures; moyen : dans les 12 heures; faible : dans les 48 heures) (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 98 %)

Aucun problème en matière d'informatique et de communications de priorité faible ou critique n'a été signalé. 57 % des problèmes de priorité élevée ont été résolus dans les 6 heures. 77 % des problèmes de priorité moyenne ont été résolus dans les 12 heures au cours des 3 premiers trimestres de la période considérée. Les données du dernier trimestre n'ont pas été prises en compte en raison du réajustement du catalogue de services, qui a eu une incidence sur l'établissement de rapports sur chaque site.

81 % des problèmes et demandes de services en matière d'informatique et de communication à Entebbe ont été résolus dans les délais fixés selon le degré de priorité au cours des 3 premiers trimestres de la période considérée. L'objectif n'a pas été atteint, principalement en raison du temps supplémentaire nécessaire à la résolution des problèmes durant la mise en service d'Umoja et le passage à un nouveau système téléphonique.

2.7.5 Réponse aux demandes de services en matière d'informatique et de communications à Entebbe dans les délais fixés selon le degré de priorité (critique : dans les 2 heures; élevé : dans les 4 heures; moyen : dans les 24 heures; faible : dans les 48 heures) (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 97 %)

89 % des demandes de services en matière d'informatique et de communications à Entebbe ont été traités dans les délais fixés selon le degré de priorité. L'objectif n'a pas été atteint, principalement en raison du temps supplémentaire nécessaire au traitement des demandes durant la mise en service d'Umoja et le passage à un nouveau système téléphonique. De plus, certaines activités d'entretien, telles que le câblage, ont dû être sous-traitées, retardant le temps de réponse.

2.7.6 Taux de satisfaction des clients quant aux services d'appui en matière d'informatique et de communications à l'échelle régionale (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 90 %)

87 % des missions clientes se sont dites satisfaites des services d'appui en matière d'informatique et de communications à l'échelle régionale, d'après l'enquête menée en mai 2016.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Vérification de la conformité de 8 missions clientes aux normes de la Division de l'informatique et des communications	0	Aucune activité de vérification de la conformité n'a été entreprise pour la FISNUA.
Évaluation et mise en œuvre de 3 projets régionaux alignés sur la stratégie de la Division de l'informatique et des communications en matière de centralisation, de mobilité et de réduction maximale de l'empreinte des missions clientes	3	1) Connectabilité autonome : un système satellitaire à large bande et à faible latence a été installé dans 7 des 8 sites, fournissant un accès fiable à Umoja, à l'application Field Support Suite, à la vidéoconférence et à Internet : Djouba (MINUSS), Bangui [Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA)], Goma et Kinshasa (MONUSCO), Mogadiscio [Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS)], Abyei (FISNUA) et Wau (MINUSS). L'installation sur le dernier site (Entebbe) est prévue pour le dernier trimestre de 2016. 2) Sécurité physique intégrée : le projet (surveillance vidéo 24 heures sur 24, contrôle d'accès physique, détection des intrusions, identification biométrique facultative) est en cours de mise en place à Mogadiscio, Entebbe et Djouba et devrait être achevé au cours du dernier trimestre de 2016. 3) Initiative de télétravail du personnel : un système hertzien point-multipoint a été installé pour fournir au personnel essentiel du Centre de services régional une connexion à haut débit fiable au réseau de l'ONU depuis leur lieu de résidence et autres lieux clés sur l'axe Entebbe- Kampala.
Mise en place d'un laboratoire d'innovations régional afin d'expérimenter et de proposer de nouveaux services d'appui en matière d'informatique et de communications	Oui	Un laboratoire d'innovations régional a été mis en place. Deux des initiatives du laboratoire sont le système d'interopérabilité radio (RIOS) et l'évolution à long terme (LTE). Le système RIOS permet une interopérabilité entre différentes pièces de matériel de transmission, tandis que la LTE permet des transmissions (voix, données, images) à haut débit et à haute capacité dans des environnements difficiles.

Coordination d'initiatives écologiques régionales visant à stimuler sensiblement l'utilisation de sources d'énergie de substitution

Oui Les Services régionaux de l'informatique et des communications ont facilité les collaborations régionales en faveur d'initiatives écologiques. En 2015/16, des systèmes solaires et solaires hybrides ont été mis en place à la MINUSS, à la MINUSCA, à la FISNUA et à la MINUAD.

Mise au point de programmes de formation technique centralisés en matière d'informatique et de communications dans la région, notamment des cours sur les systèmes de transmission à l'intention des contingents, des activités de formation à l'entrée en fonctions pour le personnel civil, comprenant la distribution de matériel, et des cours sur la prise en main du réseau radio à ressources partagées

Oui Une école de transmission militaire et un programme régional de formation informatique ont été créés et des programmes d'enseignement ont été mis au point. Au total, 54 stages ont été organisés et 860 membres du personnel civil et militaire ont suivi une formation informatique au cours de l'exercice 2015/16.

Gestion effective de 27 147 comptes téléphoniques, dont 114 pour la FISNUA

498 Comptes téléphoniques ont été gérés de manière effective pour la FISNUA.

Développement et évaluation de la résilience opérationnelle à Entebbe

Oui Le plan de résilience opérationnelle de l'informatique et des communications a été actualisé en novembre 2015 et évalué le 29 juin 2016, et un rapport détaillé a été établi sur les activités de reprise après sinistre.

Réalisation escomptée 2.8 : Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel en matière de transport dans la région

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.8.1 Augmentation du pourcentage des militaires et des agents de police présents dans la région qui bénéficient d'un appui en matière de transport (en coordination avec le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements) (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 90 %)

Objectif non atteint. À la suite de l'augmentation de la taille et du poids des bagages autorisés par contingent, un avion gros-porteur devait être mis à la disposition du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements. Toutefois, le Centre n'a pas eu accès à cet appareil et n'a pas été en mesure d'organiser les vols prévus.

2.8.2 Optimisation du nombre de passagers et de marchandises/bagages à bord des vols organisés pour le transport des contingents ou du personnel de police (2013/14 : appareils remplis à 67 %; 2014/15 : 70 %; 2015/16 : 76 %)

Objectif non atteint. Faute de disposer d'un avions gros-porteur pour assurer le transport des contingents, le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements n'a pas été en mesure d'atteindre l'objectif prévu.

2.8.3 Optimisation du nombre de passagers et de marchandises/bagages à bord des vols organisés dans le cadre du plan de vol régional intégré (2013/14 : appareils remplis à 40 %; 2014/15 : 70 %; 2015/16 : 70 %)

66 % des vols organisés dans le cadre du plan de vol régional intégré ont servi au transport de passagers et de marchandises/bagages. La FISNUA, la MINUSCA, la MONUSCO et la MINUSS participaient initialement au plan. En octobre 2015, la MINUSCA a mis fin à sa participation en raison de la reprise des vols commerciaux entre Nairobi et Bangui, ce qui a sensiblement réduit le taux de remplissage des appareils destinés au transport de passagers et de marchandises/bagages. Au total, 146 vols ont été effectués pour la FISNUA pendant la période considérée.

2.8.4 Augmentation du taux de satisfaction des missions clientes quant aux services fournis en matière de transport (2013/14 : 69 %; 2014/15 : 80 %; 2015/16 : 83 %)

Objectif atteint. 86 % des clients se sont déclarés satisfaits des services fournis en matière de transport, d'après l'enquête menée en mai 2016.

2.8.5 Augmentation du taux de satisfaction des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police quant aux services de relève du personnel fournis par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 80 %; 2015/16 : 80 %)

78 % des membres du personnel en tenue se sont déclarés satisfaits des services fournis par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements au cours de l'exercice.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
Coordination de 638 vols organisés pour le transport des contingents et du personnel de police au moyen d'appareils de l'Organisation des Nations Unies affrétés pour de longues durées, dont 83 pour des missions autres que la MONUSCO, la MINUSS, la MINUAD et l'UNSOA	0	Aucun vol n'a été organisé pour le transport des contingents de la FISNUA.
Transport de 22 348 militaires et membres du personnel de police, dont 2 915 pour des missions autres que la MONUSCO, la MINUSS, la MINUAD et l'UNSOA	0	Aucun militaire ou membre du personnel de police n'a été transporté pour la FISNUA.
Transport de 10 400 passagers à bord de vols organisés dans le cadre du plan de vol régional intégré	2 991	Passagers ont été transportés pour la FISNUA.
Organisation de 99 vols d'urgence (ponctuels), dont 3 pour la FISNUA	2	Vols ont été effectués pour la FISNUA.
Conclusion d'un contrat de service régional des aéronefs hors de la zone de la mission	Non	Le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements a établi un cahier des charges pour un contrat de service régional des aéronefs hors de la zone de mission, qu'il a soumis à la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions pour validation technique. La Division a estimé que les transporteurs aériens pouvaient utiliser les services de manutention au sol hors de la zone de mission et se faire rembourser par l'ONU, et qu'il n'était donc pas nécessaire de conclure des contrats régissant ces services dans les aéroports dans le monde entier.
Coordination de 3 activités de formation technique en matière de transport régional	Non	Aucune activité de formation technique n'a été coordonnée dans les différentes missions au cours de la période considérée.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	6 252,0	5 758,2	493,8	7,9
Contingents	122 768,1	129 176,1	(6 408,0)	(5,2)
Police civile	1 089,7	915,3	174,4	16,0
Unités de police constituées	—	—	—	—
Total partiel	130 109,8	135 849,6	(5 739,8)	(4,4)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	26 117,2	24 401,6	1 715,6	6,6
Personnel recruté sur le plan national	1 576,3	2 145,4	(569,1)	(36,1)
Volontaires des Nations Unies	1 050,7	1 630,3	(579,6)	(55,2)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 111,7	1 871,6	240,1	11,4
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—
Total partiel	30 855,9	30 048,8	807,1	2,6
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	23,8	507,2	(483,4)	(2 031,1)
Voyages	1 242,0	1 395,7	(153,7)	(12,4)
Installations et infrastructures	22 249,8	26 180,5	(3 930,7)	(17,7)
Transports terrestres	2 117,9	1 399,8	718,1	33,9
Transports aériens	40 131,7	28 176,6	11 955,1	29,8
Transports maritimes ou fluviaux	125,0	1 335,7	(1 210,7)	(968,5)
Communications	3 511,7	4 452,3	(940,6)	(26,8)
Informatique	5 474,6	4 292,1	1 182,5	21,6
Santé	247,5	192,8	54,7	22,1
Matériel spécial	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	31 667,0	31 294,6	372,4	1,2
Projets à effet rapide	500,0	500,0	—	—
Total partiel	107 291,0	99 727,3	7 563,7	7,0
Montant brut	268 256,7	265 625,7	2 631,0	1,0
Recettes provenant des contributions du personnel	2 238,0	2 203,8	34,2	1,5
Montant net	266 018,7	263 421,9	2 596,8	1,0
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	268 256,7	265 625,7	2 631,0	1,0

B. Ressources financières du Centre de services régional d'Entebbe

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	—	—	—	—
Personnel recruté sur le plan national	170,7	108,9	61,8	36,2
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	—	—	—	—
Total partiel	30 855,9	30 048,8	807,1	2,6
Dépenses opérationnelles				
Consultants	23,8	—	23,8	100,0
Voyages	13,8	5,2	8,6	62,2
Installations et infrastructures	334,4	456,8	(122,4)	(36,6)
Transports terrestres	13,2	2,8	10,4	79,0
Transports aériens	—	—	—	—
Communications	302,2	59,4	242,8	80,3
Informatique	220,3	137,3	83,0	37,7
Santé	7,0	1,5	5,5	78,3
Matériel spécial	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	16,5	0,5	16,0	96,7
Total partiel	931,2	663,5	267,7	28,7
Montant brut	1 101,9	772,4	329,5	29,9
Recettes provenant des contributions du personnel	27,5	19,2	8,3	30,2
Montant net	1 074,4	753,2	321,2	29,9
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	1 101,9	772,4	329,5	29,9

63. La sous-utilisation des crédits destinés au Centre de services régional s'explique principalement par : a) des dépenses inférieures aux prévisions au titre des communications, en raison, notamment, de l'annulation du contrat pour un système à large bande et faible latence et au transfert de matériel de communication de la MINUAUCE au profit du Centre ayant entraîné l'annulation des acquisitions prévues au titre de l'exercice 2015/16; b) des dépenses inférieures aux prévisions au titre des services informatiques, 21 vacataires ayant été engagés durant l'exercice tandis que 24 avaient été inscrits au budget, et la non-utilisation par le Centre des services informatiques centralisés en raison de la mise en place tardive d'un projet

centralisé et le transfert de matériel informatique de la MINUAUCE au profit du Centre ayant entraîné l'annulation des acquisitions prévues au titre de l'exercice. La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par un dépassement au titre des installations et infrastructures, qui s'explique essentiellement par les dépenses engagées afin de terminer les travaux d'aménagement des bureaux du Centre, lesquels n'ont pas été menés à bien au cours de l'exercice 2014/15 et se sont donc poursuivis pendant l'exercice 2015/16.

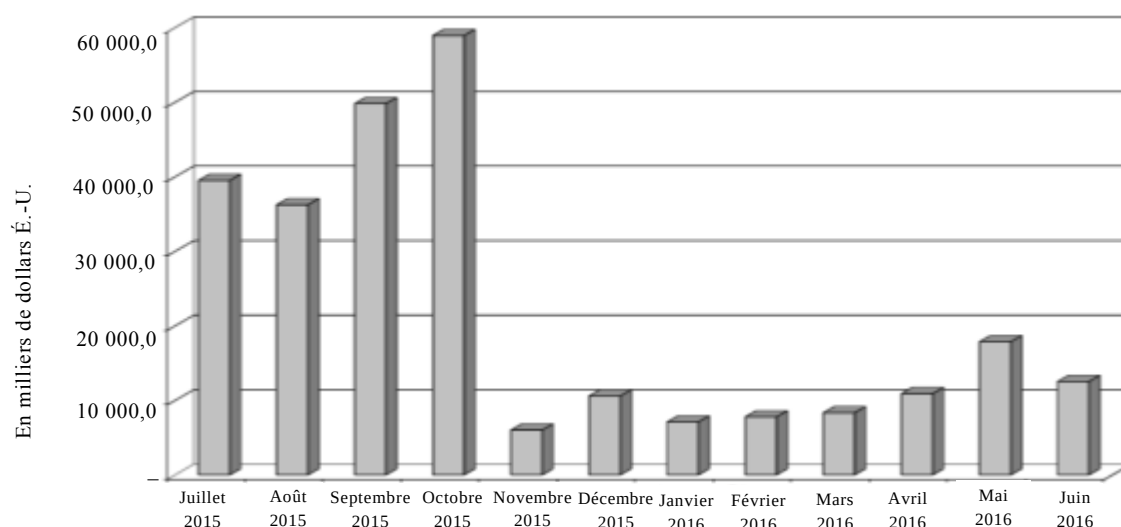
C. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégories</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	130 109,8	5 753,1	135 862,9
II. Personnel civil	30 855,9	(725,0)	30 130,9
III. Dépenses opérationnelles	107 291,0	(5 028,1)	102 262,9
Total	268 256,7	–	268 256,7
Pourcentage de réaffectations			2,1

64. Au cours de la période considérée, des fonds ont été réaffectés à la catégorie I (militaires et personnel de police) afin de financer le dépassement afférent au remboursement aux gouvernements du coût des contingents aux taux standards et au matériel de soutien logistique autonome appartenant aux contingents dû à un taux de vacance inférieur aux prévisions (13,9 %, contre 22 % inscrit au budget à la rubrique contingents). La réaffectation des fonds initialement alloués à la catégorie II (personnel civil) et à la catégorie III (dépenses opérationnelles) a été rendue possible par la sous-utilisation de crédits, respectivement au titre des dépenses communes de personnel pour le personnel recruté sur le plan international et des dépenses au titre des transports aériens.

D. Évolution des dépenses mensuelles



65. Le pic de dépenses constaté en juillet 2015 s'explique principalement par la mise en place de nouvelles obligations relatives aux rations pour les contingents et les services de détection des mines et de déminage. Le pic de dépenses constaté en août 2015 est quant à lui principalement imputable à l'application de nouvelles obligations relatives à la location et à l'utilisation des aéronefs à voilure fixe ou à voilure tournante. Enfin, les pics de dépenses enregistrés en septembre et octobre 2015 sont liés principalement à l'application de nouvelles obligations relatives au remboursement aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard et au matériel appartenant aux contingents sur l'ensemble de l'exercice, qui ont été mises en place afin de faciliter le transfert des outils de gestion financière depuis les systèmes existants vers Umoja dans le cadre de la migration des données du groupe 4.

E. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	766,7
Recettes diverses ou accessoires	73,0
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(0,3)
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	28 783,5
Total	29 622,9

F. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	22 569,0
Unités de police constituées	–
Total partiel	22 569,0
Soutien logistique autonome	
Contingents	18 515,6
Unités de police constituées	–
Total partiel	18 515,6
Total	41 084,6

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	2,6	27 juin 2011	–
Usage opérationnel intensif	3,8	27 juin 2011	–
Acte d'hostilité ou abandon forcé	3,3	27 juin 2011	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0		

G. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	1 175,4
Contributions volontaires en nature	–
Total	1 175,4

^a Valeur estimative de parcelles situées à Abyei, Gok Machar et Kadugli, des terrains sur lesquels sont installées les bases opérationnelles des compagnies, ainsi que des droits de navigation aérienne, d'atterrissage et de stationnement dans les aéroports.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	493,8	7,9 %

65. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par un taux moyen de vacance de postes supérieur aux prévisions (45,8 %, contre un taux de 40 % inscrit au budget) en raison des retards enregistrés dans la délivrance des visas pour le nouveau personnel.

	<i>Écart</i>	
Contingents	(6 408,0)	(5,2 %)

66. Le dépassement de crédit s'explique principalement par un taux moyen de vacance de postes inférieur aux prévisions (13,9 %, contre un taux de 22 % inscrit au budget), le déploiement de personnel militaire ayant été plus important que prévu depuis la clôture de l'exercice 2014/15. Cela a entraîné des dépenses supplémentaires non négligeables au titre du remboursement aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard et du matériel de soutien logistique autonome appartenant aux contingents.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	174,4	16,0 %

67. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par un taux moyen de vacance de postes supérieur aux prévisions (60 %, contre un taux de 55 % inscrit au budget).

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	1 715,6	6,6 %

69. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par des dépenses communes de personnel inférieures aux prévisions, notamment en ce qui concerne le paiement de prestations au personnel.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(569,1)	(36,1 %)

70. Le dépassement de crédit s'explique principalement par le relèvement du barème des traitements pendant l'exercice et par un taux moyen de vacance de postes d'agent des services généraux recrutés sur le plan national pour la Mission inférieur aux prévisions (18,6 %, contre 27 % inscrit au budget).

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(579,6)	(55,2 %)

71. le dépassement de crédit s'explique principalement par un taux de vacance de postes inférieur aux prévisions (6,3 %, contre 40 % inscrit au budget). Ce taux est lié au fait que des postes vacants ont été pourvus à la fin de l'exercice 2014/15.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	240,1	11,4 %

72. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par des dépenses relatives au paiement des prestations et un taux d'indemnité de poste inférieurs aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(483,4)	(2 031,1 %)

73. Le dépassement de crédit s'explique principalement par le recours massif à des consultants externes pour les services d'information géospatiale, y compris pour l'imagerie satellitaire et l'élaboration de cartes vectorielles, la mission se trouvant dans l'impossibilité d'avoir recours au prestataire sélectionné pour ces services en raison de restrictions. Les dépenses prévues pour ces services avaient été inscrites au budget au titre de la catégorie informatique.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(153,7)	(12,4 %)

74. Le dépassement de crédit s'explique principalement par les voyages qui ont été faits dans le cadre des formations supplémentaires organisées dans les domaines de la sécurité aérienne et de la sécurité du fret, des transports terrestres et du perfectionnement des cadres.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(3 930,7)	(17,7 %)

75. Le dépassement de crédit s'explique principalement par : a) des dépenses supérieures aux prévisions au titre de l'acquisition de bâtiments préfabriqués, de groupes électrogènes, de climatiseurs et de stations d'épuration dans le cadre du projet d'agrandissement du camp d'Abyei; b) des dépenses supérieures aux prévisions en ce qui concerne les travaux d'aménagement et de rénovation liés au projet d'agrandissement du camp d'Abyei et à divers projets d'assainissement. Le dépassement de crédit est partiellement compensé par la sous-utilisation a) des crédits prévus au titre des services d'entretien, pour lesquels il a été essentiellement fait appel à des vacataires au cours de l'exercice, principalement en raison de la lenteur du processus de passation des marchés pour les contrats d'entretien; b) des dépenses inférieures aux prévisions au titre de l'achat de carburant et de lubrifiant, le prix au litre ayant été inférieur aux prévisions (0,73 dollar par litre, contre 0,90 dollar inscrit au budget).

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	718,1	33,9 %

76. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses ont été inférieures aux prévisions en ce qui concerne le carburant et le lubrifiant, le nombre de litres de carburant consommés ayant été plus faible que prévu (1 million de litres, contre 1,2 million de litres inscrit au budget), le nombre de membres de contingents et la quantité de matériel déployés dans le cadre du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière restant limités, et le prix au litre ayant été inférieur aux prévisions (0,73 dollar par litre, contre 0,90 inscrit au budget).

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	11 955,1	29,8 %

77. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par la baisse des coûts garantis de la flotte due à des dépenses contractuelles inférieures aux prévisions en ce qui concerne les aéronefs à voilure fixe ou à voilure tournante; elle s'explique également par des dépenses relatives au carburant et au lubrifiant inférieures aux prévisions, le nombre de litres de carburant consommé ayant été plus faible que prévu (4,1 millions de litres, contre 5,6 millions inscrits au budget), le nombre d'heures de vol ayant été réduit par rapport aux prévisions et le prix au litre ayant lui aussi été inférieur aux prévisions (0,70 dollar par litre, contre 0,96 dollar inscrit au budget).

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	(1 210,7)	(968,5 %)

78. Le dépassement de crédit s'explique principalement par des dépenses supérieures aux prévisions en ce qui concerne les conteneurs maritimes, la demande de locaux préfabriqués et de matériel de génie ayant été plus élevée que prévu dans le cadre du projet d'agrandissement du camp d'Abyei.

	<i>Écart</i>	
Communications	(940,6)	(26,8 %)

79. Le dépassement de crédit s'explique principalement par : a) l'acquisition de matériel de communication pour les nouveaux véhicules; b) l'acquisition de matériel de communication et la prestation de services d'enquête en lien avec le déploiement du système de satellite à faible latence; c) la mise en place d'un système de télévision en circuit fermé (CCTV) destiné à la vidéosurveillance ainsi que d'un système de télévision par satellite et sur protocole Internet; d) le fait que les dépenses relatives aux services Internet aient été inscrites au budget au titre de l'informatique, tandis que les dépenses ont en fait été enregistrées au titre des communications. Le dépassement de crédit est partiellement compensé par la sous-utilisation des crédits prévus pour les agents contractuels recrutés sur le plan international dans le domaine des communications.

	<i>Écart</i>	
Informatique	1 182,5	21,6 %

80. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) le recours massif à des consultants externes pour les services d'information géospatiale, y compris pour l'imagerie satellitaire et l'élaboration de cartes vectorielles, la mission se trouvant dans l'impossibilité d'avoir recours au prestataire sélectionné pour ces services en raison de restrictions; ces dépenses ont donc été inscrites à la catégorie Consultants; b) les dépenses liées aux services Internet, initialement inscrites au budget au titre de l'informatique, tandis que les dépenses ont en fait été enregistrées au titre des communications; c) des dépenses inférieures aux prévisions en ce qui concerne le personnel chargé de l'informatique recruté sur le plan international. La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par l'acquisition d'imprimantes multifonctions et de lecteurs de code à barres non inscrite au budget.

	<i>Écart</i>	
Santé	54,7	22,1 %

81. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par des dépenses relatives aux services médicaux spécialisés inférieures aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériels divers	372,4	1,2 %

82. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par des dépenses contractuelles inférieures aux prévisions concernant les services de déminage et des dépenses relatives aux services de détection de mines et de déminage également inférieures aux prévisions, puisqu'il n'y a pas eu de déploiement de patrouilles terrestres dans le cadre du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par un dépassement de crédits à différentes rubriques, notamment en raison d'un recours plus important à des vacataires pour assurer les services d'entretien en raison de la lenteur du processus de passation des marchés pour les contrats d'entretien, et par des frais bancaires plus élevés que prévu, notamment en raison des frais appliqués par la MINUAD pour les services bancaires qu'elle a fournis à la FISNUA.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

83. En ce qui concerne le financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei, il conviendrait que l'Assemblée générale :

- a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice clos le 30 juin 2016, soit 2 631 000 dollars;
- b) Se prononce sur l'affectation des autres produits pour l'exercice clos le 30 juin 2016, soit 29 622 900 dollars, ce montant résultant du produit des placements (766 700 dollars), des produits divers ou accessoires (73 000 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (28 783 500 dollars), déduction faite des ajustements sur exercices antérieurs (300 dollars).

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/286

(A/70/742)

<i>Demande ou recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
Le Comité consultatif compte analyser les écarts entre les dépenses effectives et les prévisions de dépenses pour l'exercice financier 2015/16, notamment grâce aux informations analytiques supplémentaires qui seront fournies dans les prochains rapports sur l'exécution des budgets et aux données périodiques sur les réaffectations de ressources entre catégories de dépenses ou rubriques budgétaires et à l'intérieur de celles-ci, comme décrit au paragraphe 28 ci-dessus (par. 33).	Les écarts entre les dépenses effectives et les prévisions de dépenses sont analysés dans le cadre du rapport sur l'exécution du budget de la FISNUA. Les réaffectations de ressources entre catégories de dépenses ou rubriques budgétaires sont également analysées au cours de l'exercice. La FISNUA a tiré parti d'Umoja pour analyser les écarts entre dépenses effectives et prévisions de dépenses ainsi que les réaffectations de ressources entre catégories de dépenses ou rubriques budgétaires.